JEUNESSES le droit au BONHEUR

PARTIE 1
NOTRE VISION

léo lagrange FÉDÉRATION

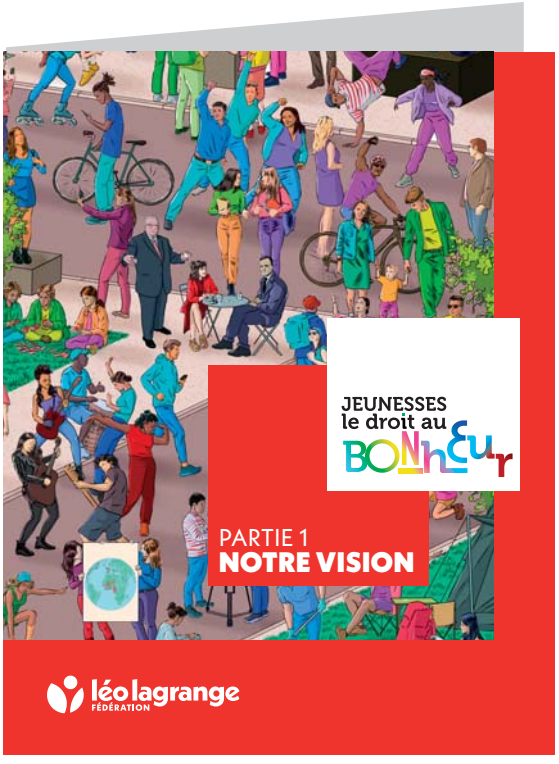
JEUNESSES
le droit au
BONHEUR
PARTIE 1
NOTRE VISION
léo lagrange
FÉDÉRATION

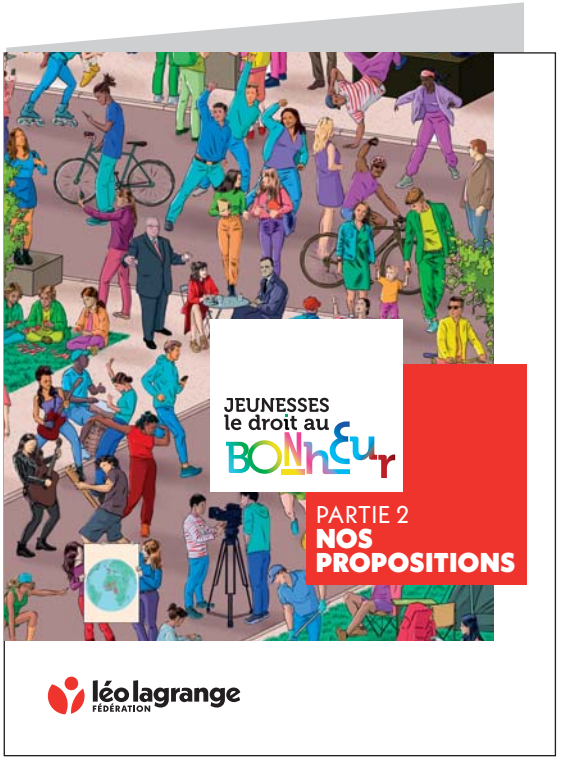
JEUNESSES
le droit au
BONHEUR
PARTIE 2
NOS
PROPOSITIONS
léo lagrange
FÉDÉRATION

Une fois de plus dans son Histoire, la Fédération Léo Lagrange, association d'éducation populaire reconnue d'utilité publique, met la question de la jeunesse au cœur de ses réflexions.

Définir collectivement des ambitions et des propositions, mais plus encore échanger, confronter les points de vue, accueillir et dépasser les controverses, bref faire vivre la culture du débat au sein de la Fédération : tels ont été les objectifs qui ont jalonné la démarche de réflexion collective « Jeunesses : le droit au bonheur » mobilisant bénévoles, usagers, professionnels, chercheurs, acteurs publics de 2019 à 2024.

Vous tenez entre les mains le fruit de ce travail, adopté en Congrès à Rennes les 13 et 14 septembre 2024.

La partie « Notre vision » (1) inscrit ce travail dans une histoire, celle de notre association née dans les années 1950 d'après-guerre, et restitue les éléments réflexifs qui alimente notre point de vue sur les questions de jeunesse… et de bonheur !

La partie « Nos propositions » (2) interroge les politiques publiques jeunesse en portant des propositions concrètes, qui ont été discutées et enrichies collectivement pour répondre aux besoins des jeunesses et nos exigences sociales renouvelées.

Ces propositions constituent une plateforme que la Fédération Léo Lagrange s'engage à défendre auprès de l'ensemble des acteurs contributifs de politiques jeunesse fortes et cohérentes.

Fédération Léo Lagrange
Association d'éducation populaire
reconnue d'utilité publique.

Comité de rédaction : Corinne Bord,
Benjamin Mauduit, Marie Poissonnier
Rédaction : Marie Poissonnier
Secrétariat de rédaction : Camille Dombret
Conception graphique : Maya Lambert - Pixiemedia
Mars 2025

Remerciements

La réussite de la démarche « Jeunesses : le droit au bonheur » repose tout d'abord sur l'enthousiasme collectif qu'elle a su susciter, une énergie partagée et une volonté commune de croiser les regards et de faire résonner les voix de la communauté Léo, en distanciel comme en présentiel, dans toutes nos régions d'activité. Par votre mobilisation, vous avez incarné les valeurs de notre mouvement, donnant à ce projet tout son sens et son élan.

Un remerciement particulier

Aux jeunes participants volontaires
Merci pour votre engagement, vos idées et votre capacité à faire entendre vos voix. Vous avez donné une profondeur unique à cette démarche. Un immense merci à : Achref, Aïcha, Angel, Antoine, Baptiste, Britany, Elisabeth, Fadhi, Hipollene, Imane, Kimberli, Lambert, Maël, Marietou, Marine, Massa, Melissa, Nesrine, Noam, Nouh, Odile, Raihanna, Said, Salomé, Selma, Sofiane, Thea, Yousra et Youri.

Nous remercions également nos collègues Tara, Alexandre, Samir et Adel, pour leur accompagnement attentif et leur engagement à garder chaque jeune pleinement impliqué, du premier rassemblement jusqu'au congrès.

Aux membres du Panel Jeunesse
Vous avez été le cœur battant de cette démarche, en posant les bases d'une réflexion riche et collective. Merci à : Aline, Antoine, Bénédicte, Christelle, Christophe, Dominique, Éric, Élora, Fanny, Florence, Françoise, Géraldine, Guillaume, Isabelle, Jeanine, Joël, Muriel, Myriam, Oussouf, Philippe, Pierrette, Sabri, Stéphane, Sylvain et Timothée.

Aux intervenants extérieurs
Vos analyses et vos perspectives ont enrichi nos débats et ouvert de nouveaux horizons. Merci à : Frédérique Alexandre-Bailly, Pascal Blanchard, Romina Boarini, Véronique Bordes, Gérald Bronner, Céline Chauvigné, Aurélien Djakouane, Hakim El Karoui, Hugues Lagrange, Françoise Lantheaume, Fiona Ottaviani, Vincent Peillon, Jérémie Peltier, Blandine Rinkel, Émilie Sarrazin et Olivier Vandard.

À celles et ceux qui ont contribué à l'animation et à la retranscription de la démarche
Merci à Charlotte, Corinne, Marie et Benjamin pour leur engagement, leur coordination et leur travail, qui ont permis de donner vie à ce projet et de le faire avancer. Merci à Hélène Pouille d'avoir su retranscrire en images notre démarche et nos débats.

Aux acteurs et actrices du réseau Léo Lagrange
Ce projet est le fruit d'une aventure collective. Ensemble, nous avons affirmé que le bonheur n'est pas une utopie, mais un droit à construire ensemble, ici et maintenant.
La plus belle reconnaissance de ce travail passera par sa diffusion auprès du grand public. À nous, désormais, de faire connaître ce manifeste et ses propositions, pour inspirer et nourrir les politiques publiques en faveur des jeunesses.

Sommaire

Sommaire **4**

Éditos **6**
Yves BLEIN, président 6
Corinne BORD, vice-présidente 9
Vincent SÉGUÉLA, secrétaire général 10

1. Notre histoire : Léo Lagrange et la jeunesse, 75 ans d'histoire commune **12**

1. 1950-1964 : Après la guerre, reconstruire avec les jeunes **14**
Former autrement de jeunes citoyens 14
Reconstruire l'amitié entre les peuples 14
Agir au sein des instances nationales 15

2. 1965-1977 : Dans une société prospère en plein bouleversement culturel, revendiquer un progressisme qui ne se confond pas avec le consumérisme ! **16**
Revendiquer de nouveaux droits pour les jeunes 16
1968 : les mouvements d'éducation populaire font front commun 16
Lutter contre les exclusions 16
Développer des loisirs émancipateurs 17

3. 1977-1999 : Face aux crises, innover pour continuer à accompagner les jeunes et transformer le monde avec eux **18**
L'autonomie des jeunes, une préoccupation qui s'affirme 18
Toucher de nouveaux publics 18
Défendre le vivre ensemble 19

4. Années 2000 : Faire entendre la voix des jeunes **20**
La jeunesse, sujet de débats et d'intelligence collective à Léo 20
Des revendications structurantes pour l'autonomie et la citoyenneté 21
Une période riche en innovations sociales 21

2. Notre démarche : « Jeunesses : le droit au bonheur », un vaste chantier de réflexion collective dans la perspective du Congrès 2024 22

1. La feuille de route 24
L'origine de la démarche 24
Quelques éléments de cadrage 24
Les objectifs de la démarche 24

2. Le calendrier 25

3. Le dispositif et les temps forts de la concertation 26
Le panel jeunesse 26
Les conventions territoriales 28
Le séminaire jeunesse de rentrée (octobre 2023) 29
Le rassemblement jeunesse (avril 2024) 31
Les webinaires 33
La plateforme www.ledroitaubonheur.fr 34

3. Notre vision 36

1. Notre vision du bonheur 37
Le bonheur, vraiment ? 37
Bonheur partout…ou nulle part ? 38
Chercher à approcher le bonheur à notre façon 39
L'urgence à prendre en compte le bonheur dans les politiques publiques 43
Forger de nouveaux indicateurs 43

2. Notre vision des jeunesses 45
Défis communs, jeunesses plurielles 46
Clichés, paradoxes : des jeunesses insaisissables ? 48
Comprendre une jeunesse « heureuse mais anxieuse » : les jeunes entre peur de l'avenir, refuge dans la sphère privée et élan vers le collectif 50

Éditos

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire !?

Yves BLEIN, président

Un peu d'histoire :

1792 : Condorcet exprime devant l'Assemblée législative la nécessite d'une organisation générale de l'instruction publique pour « *offrir à tout individu de l'espèce humaine les moyens de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien-être, de connaître et d'assumer leurs droits, d'étendre et de remplir leurs devoirs et par là d'établir entre les citoyens une égalité de faits et rendre réelle l'égalité politique reconnue par la loi* ».

1866 : Jean Macé, militant de l'éducation populaire, crée la Ligue de l'enseignement et préside au développement des œuvres péri- et postscolaires, expression d'un courant républicain préoccupé par la formation du citoyen électeur.

1936 : le Front Populaire / Léo Lagrange « pour une jeunesse saine dans une France heureuse » et l'expression de certaines formes revendiquées de l'éducation populaire avec le développement du tourisme, du sport, et de la culture.

1950 : l'héritage de la Résistance ...

La création de la Fédération des Maisons des Jeunes à partir notamment de l'union patriotique des jeunes et de la république des jeunes.

... et bien sûr la création de la Fédération Léo Lagrange.

1981 : la création du Ministère du Temps Libre, mais aussi la remise du rapport Schwartz sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes avec la création de 61 missions locales et de 850 PAIO (Permanence d'accueil d'information et d'orientation).

Et depuis ... ?

Certains parlent de balkanisation de l'éducation populaire, d'autres de marchandisations, d'autres encore de ringardisation, d'effacement des valeurs...

A nous, Fédération Léo Lagrange d'être en conséquence précis et de parler clair, avec l'ambition de donner toute la visibilité nécessaire à notre engagement, à notre travail, et d'en obtenir toute la reconnaissance qu'ils méritent.

▪ Pour nous, l'éducation populaire est un moyen de transmission des valeurs auxquelles nous sommes attachés : les valeurs de la République, Liberté, Égalité, Fraternité, la laïcité, et les valeurs qui nous sont propres telles que définies dans nos différentes déclarations et chartes. Nos moyens d'agir, notre méthode, auprès des enfants, des jeunes, des adultes, consistent à faire vivre aux personnes seules ou en groupes une activité, une expérience, un projet qui les rendent actrices et développent ainsi leur citoyenneté.

Pour que, comme l'écrivent les CEMEA, celle-ci ne s'exerce pas que les dimanches d'élection (si tant est qu'elle s'exerce même ces dimanches !).

▪ Marchandisation ? Oui, le code des marchés publics, la directive européenne des minimis, ont bousculé les notions de subventions et autres formes de soutien. Nous militons néanmoins pour être des partenaires – particulièrement de la puissance publique -et non des fournisseurs ! D'autres formes de contrats sont possibles ! Inventons-les ! Oui l'économie sociale est un mode d'entreprendre différent, opposer à la forme dominante du libéralisme et expression d'une vision et d'un projet de société altruiste et désintéressé.

▪ Balkanisation : oui, sans doute, car le champ de l'éducation populaire est souvent le terrain sur lequel nait l'innovation sociale et cela en fait un monde par nature divers et fourmillant. Pourquoi ne pas contribuer à le rassembler et à construire une expression plus forte et plus lisible :

Sur la jeunesse par exemple, et son droit légitime au bonheur !

« L'éducation populaire qui rend acteur et développe la citoyenneté. »

Revendiquer le « droit au bonheur » pour la Fédération Léo Lagrange peut relever d'une évidence, tant la quête du bonheur occupe une place centrale pour notre mouvement, héritage d'une philosophie joyeuse et optimiste qui irrigue encore aujourd'hui nos activités d'éducation populaire.

Corinne BORD, vice-présidente

Cette aspiration à un avenir radieux pour les jeunes semble plus audacieuse que jamais. Malgré la confiance qu'ils ont en eux-mêmes, ils sont encore trop peu nombreux à avoir confiance dans nos cadres collectifs, dans notre communauté pour leur ouvrir un destin.

Revendiquer le bonheur, c'est affirmer notre attachement aux valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. C'est faire nôtres les combats pour les libertés publiques - liberté d'association, liberté pour les syndicats, coopératives et liberté d'entreprendre, liberté de la presse -, les combats pour l'égalité - école obligatoire, loi sur les mutuelles et sociétés de secours -, et bien sûr les combats pour la fraternité.

Revendiquer le bonheur, c'est aussi **s'engager pour la conquête de progrès sociaux**, les construire, les soutenir, les exiger. C'est mettre nos pas dans ceux de nos aînés pour mieux relever le drapeau.

Avec le Front populaire, gouvernement auquel appartenait Léo Lagrange, les conquêtes sociales sont lancées avec les congés payés, la réduction du temps de travail. Après-guerre, les bases de notre système de redistribution sont posées par le Conseil national de la Résistance. Notre histoire est longue, et nous en sommes aujourd'hui un maillon fidèle, loyal et audacieux.

Revendiquer le bonheur pour les jeunesses c'est aussi leur dire, nous croyons en vous, nous avons confiance en vous pour construire l'avenir... et nous vous suivons !

Enfin, revendiquer le bonheur, c'est affirmer haut et fort que **nous refusons tout fatalisme**, tout défaitisme et que l'avenir sera ce que nous en ferons !

A Léo Lagrange, nous affirmons notre ambition de construire un avenir heureux, et à travers nos propositions et nos actions, nous prenons toute notre part à son avènement !

Ce que nous devons et ce que nous donnons aux jeunes depuis plus de 70 ans tient en quelques mots, peut-être même en un seul : la considération.

Vincent SÉGUÉLA, secrétaire général

Bien sûr, les éducateurs et formateurs que nous sommes sont amenés à être à l'écoute, à respecter, à valoriser, à accompagner l'ensemble des personnes, enfants comme adultes, qui nous sont confiés ou qui viennent pratiquer une activité au sein de la Fédération Léo Lagrange.

Alors pourquoi une telle considération pour les jeunesses, d'ici et d'ailleurs ? Probablement car nous adhérons à l'idée qu'il faut préparer l'avenir du monde, et que la jeunesse a toujours représenté cet avenir. Assurément car nous savons que cette période de la vie est charnière, d'autant plus qu'elle ne cesse de s'étirer, d'être commentée, mais finalement qu'elle reste bien souvent trop peu considérée. Ah, les fameux jeunes d'aujourd'hui ! Alors que ceux d'avant…

Notre première considération, la pierre angulaire de notre action, est de créer les conditions pour que tous les jeunes puissent se construire librement, former leurs propres choix, se trouver et trouver leur place dans la vie sociale et citoyenne. C'est le sens de la formule de Léo Lagrange : « Aux jeunes, il ne faut pas tracer un seul chemin mais ouvrir toutes les routes. »

D'abord axée sur les loisirs, le sport, la culture, la mobilité et la citoyenneté, notre méthode éducative s'est élargie pour embrasser toutes les aspirations, problématiques, projets des jeunes : orientation, insertion, emploi, santé, logement, scolarité, formation professionnelle, parentalité…

Il ne s'agit pas de les occuper, ni de les figer dans une voie que les déterminismes sociaux conditionnent bien trop : il s'agit de les accompagner, donc d'accepter des erreurs, des réorientations, des expériences non concluantes, comme de valoriser leurs succès, leurs initiatives. Nous savons que derrière un projet, une idée, une première demande se cache en réalité un champ à investiguer, avec des aspirations plus profondes à faire éclore, en tout cas à explorer.

Ouvrir toutes les routes, c'est pour nous considérer tous les jeunes et toutes les situations. C'est faciliter leur accès à leurs droits, les accompagner vers les bons interlocuteurs dans un contexte atomisé, souvent opaque et décourageant.

C'est le sens de notre engagement dans le Mentorat par exemple, dans nos pépinières d'initiatives Alpha Léo et nos Hub Léo, mais aussi dans nos actions d'accompagnement à la parentalité. Nos professionnels n'ont pas vocation à tout prendre en charge mais à rapprocher les jeunes de toutes les sources utiles à leur cheminement, sans perdre le contact avec notre approche holistique.

Ouvrir toutes les routes, c'est considérer les projets individuels comme les dynamiques collectives entre pairs ou avec d'autres générations. Les considérer, cela ne signifie pas pour nous leur faire une place à part, les doter d'un régime ou d'un statut particulier. Cela signifie les considérer pleinement, dans cette phase de la vie où, après les acquisitions, les apprentissages, le temps est venu des expériences, des premiers choix, des premières responsabilités et des dernières conquêtes vers la pleine autonomie.

« Aux jeunes, il ne faut pas tracer un seul chemin mais ouvrir toutes les routes. »

Chapitre 1
Notre histoire

Léo Lagrange et la jeunesse, 75 ans d'histoire commune.

Dès sa création par Pierre Mauroy en 1950, la Fédération Léo Lagrange, mouvement de jeunesse et d'éducation populaire, se caractérise par « un énorme pari fait sur la jeunesse française pour construire une société plus juste et plus fraternelle[1] ».
Cette vision résolument confiante et optimiste, on peut la résumer ainsi : rien n'est inéluctable, car si on donne aux jeunes les moyens de s'émanciper et d'agir, individuellement et collectivement, ils pourront faire advenir un monde plus désirable. Léo Lagrange a toujours articulé les questions de jeunesse avec l'élaboration d'un projet de société plus large.

Et de fait, en plus de sept décennies, la Fédération a su s'emparer de tous les grands faits et défis de société pour faire avancer les droits et la place des jeunes, leur donner les moyens d'agir. Souvent en avance sur l'époque, elle a su défendre des revendications progressistes, identifier et prendre en charge des « risques » sociaux avant qu'ils ne deviennent de véritables sujets de préoccupation publique. Engagée dans le débat pour interpeller et éclairer les décideurs publics, elle n'a surtout jamais cessé d'agir sur le terrain, avec et pour les jeunes, en déployant des innovations sociales et des programmes éducatifs qui mettent en application ses grands principes.

Sa boussole a toujours été d'ouvrir à tous le champ des possibles, de lutter contre toutes les formes d'assignations, de promouvoir la liberté, la justice sociale, la démocratie ; d'encourager l'altérité, la rencontre, la curiosité pour les autres et pour le monde.

Forte de ce socle de valeurs, depuis sa création, la Fédération n'a jamais hésité à faire évoluer ses modalités d'intervention, à s'ouvrir à de nouveaux publics, à construire de nouvelles alliances ; bref à s'adapter à un monde en mutations pour agir là où sont les besoins.

[1] Comme le rappelle la contribution du Congrès de Nantes en 1990

1. 1950-1964 : Après la guerre, reconstruire avec les jeunes

Sur les décombres de la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte de recomposition géopolitique (décolonisation, construction européenne…), la Fédération Léo Lagrange fait le pari de la jeunesse pour rompre avec les horreurs du passé.

Former autrement de jeunes citoyens

Confiant dans la jeunesse, Pierre Mauroy juge que les enjeux de l'époque appellent à réinventer les modalités de sa formation citoyenne et politique : « Il faut abandonner les «laïus», il faut créer une ambiance, il faut établir des contacts humains, il faut unir la doctrine à la vie dans tout ce qu'elle a de plus dense et de plus riche ». C'est ainsi que sont créés les premiers **clubs et foyers Léo Lagrange**, partout en France (le premier à Perpignan dès 1947). En organisant librement leurs activités (sport, culture, loisirs de plein-air, voyages en France et à l'étranger…), les jeunes font l'apprentissage de l'autonomie, de l'altérité, de l'engagement militant. Dans le même temps sont créés les **Centres de vacances Léo Lagrange (1953)** : particulièrement fréquentés par les jeunes, ils procèdent de cette même volonté de proposer de loisirs émancipateurs pour accompagner les politiques de temps libre.

« Ce serait bien mal connaitre notre détermination que de penser que nous puissions nous satisfaire d'un répertoire de possibilité offertes aux jeunes, fussent-elles agréables. Nous continuerons d'affirmer notre originalité, qui est garante de notre idéal. (…) Nos activités d'éducation populaire, nos plages, nos montagnes, ne seraient que de lamentables mirages si nous restions sourds aux difficultés des jeunes et si nous n'avions pas le souci constant de les aider en apportant notre contribution à l'instauration d'une société plus juste, éliminant les iniquités et les inégalités héréditaires. »

Pierre Mauroy,
(édito de la Revue Jeunesse, mai 1960)

Reconstruire l'amitié entre les peuples

Dans un contexte de lutte pour les indépendances, la création du **Bureau des liaisons africaines et malgaches (BLAM)** permet de nourrir les relations entre jeunes métropolitains et jeunes issus des « colonies ». Ils ne partagent pas la même culture ni la même religion, mais loin des vicissitudes de leurs ainés, ils apprennent à se découvrir et à mieux se comprendre. La Fédération s'engage en faveur de l'indépendance de l'Algérie, ce qui lui vaudra un plasticage de ses locaux par l'OAS, à Perpignan. Elle milite pour une Europe sans frontières et crée **les Maisons Européennes de la Jeunesse (MEJ)**, qui accueillent de jeunes travailleurs et étudiants européens. Plus que jamais, la jeunesse est le fer de lance de l'amitié entre les peuples.

Agir au sein des instances nationales

La Fédération Léo Lagrange joue un rôle actif au sein de la Commission nationale armée-jeunesse. Créée en 1955, cette Commission réunit des cadres militaires, des fonctionnaires de différents ministères et des représentants de mouvement de jeunesse.

Depuis cette date, elle est un lieu d'échanges fructueux entre les pouvoirs publics et les associations, contribuant à une meilleure connaissance mutuelle et à l'élaboration de mesures en faveur de la jeunesse.

Dans l'après-guerre, on y parle équivalence entre les formations civiles et militaires, insertion professionnelle après le service militaire, niveau de vie des conscrits… La Fédération, par l'intermédiaire de son représentant Daniel Mitrani, est particulièrement engagée dans la réforme du régime des sursis étudiants et dans l'augmentation du prêt quotidien au soldat ; des mesures concrètes pour améliorer la vie des jeunes appelés en service militaire.

Les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire se structurent :

1948 :
Création de la Fédération française des Maisons de la Jeunesse et de la Culture **(MJC)**, à l'initiative d'André Philip

1958 :
Création par De Gaulle d'un **Haut-commissariat à la jeunesse**, confié à Maurice Herzog, qui donne lieu à une politique de **cogestion** avec les mouvements de jeunesse. Ce paritarisme trouve son inspiration dans le Conseil national de la Résistance. Il vise à mobiliser toutes les forces vives au service de la reconstruction.

1958 :
Création du **GEROJEP** (Groupe d'études et de rencontre des organisations de jeunesse et d'éducation populaire), par 47 associations de jeunesse, dont la Fédération Léo Lagrange. Le Groupe réclame notamment la réforme du Haut-commissariat à la jeunesse et la mise en œuvre d'une véritable politique jeunesse.

Et Léo ?

Jusqu'en 1964, **la Fédération Léo Lagrange se compose encore majoritairement de bénévoles.**

2. 1965-1977 : dans une société prospère en plein bouleversement culturel, revendiquer un progressisme qui ne se confond pas avec le consumérisme !

Dans un contexte de croissance économique sans précédent et de révolution profonde des rapports entre générations, Léo Lagrange revendique plus de droits et de libertés pour les jeunes. La Fédération s'engage aussi contre les premières dérives de la société de consommation, et contre les nouvelles exclusions dont les jeunes sont les premières victimes.

Revendiquer de nouveaux droits pour les jeunes

La Fédération entend et accompagne les aspirations des jeunes générations à plus de liberté et de participation. Dès 1967 (soit 7 ans avant l'adoption de cette mesure), la Fédération propose **la majorité civile à 18 ans** au lieu de 21 ans. Elle dénonce le fait que les hommes soient considérés comme étant en âge d'aller combattre à 18 ans (ils débutent leur service militaire), mais pas d'aller voter. Lors des élections de 1972, la Fédération organise même une opération de « vote test » pour les jeunes de 18 ans dans plusieurs villes. Léo Lagrange prend également position **en faveur de l'IVG**, près de cinq ans avant qu'une loi ne soit enfin votée.

1968 : les mouvements d'éducation populaire font front commun

Pendant **les événements de mai 1968**, la Fédération fait preuve de pragmatisme. Attentive aux évolutions d'un mouvement inédit et protéiforme, la direction encourage ses correspondants locaux à apporter leur soutien à la mobilisation étudiante et ouvrière au cas par cas, selon les modalités pertinentes sur le terrain. Le 22 mai 1968, Léo Lagrange fait néanmoins partie des organisations nationales d'éducation populaire qui occupent les locaux du FIAP à Paris. Pendant plusieurs jours (et nuits), le bâtiment, qui vient d'être inauguré, devient un lieu d'échanges et de débats, qui donnera lieu à la rédaction d'une « Déclaration du 27 mai », signée par 70 associations, et à la création du CNAJEP.

Lutter contre les exclusions

L'explosion urbaine et la construction de grands ensembles font naître la problématique **des quartiers**, qui concerne principalement les jeunes (les « loubards », comme on les nomme alors). Les animateurs Léo Lagrange jouent un rôle important pour tisser des réseaux de solidarité sur ces territoires. Malgré le contexte de forte croissance, la Fédération est attentive à l'émergence de toutes les nouvelles formes d'exclusion. Dès le milieu

des années 1960, elle s'engage pour **l'accompagnement des jeunes chômeurs**. En 1966, le foyer Léo Lagrange d'Aniche (Nord) expérimente un premier dispositif pour les accompagner dans l'accès à leurs droits (stage d'information, aide à la reconversion, etc.).

▪ Développer des loisirs émancipateurs

Alors que la sphère marchande investit fortement les loisirs, la Fédération réaffirme sa vision du « temps libre » comme un temps libéré du travail et des charges sociales, émancipateur et accessible à tous. Elle approfondit son investissement dans le **tourisme social** : à l'été 1970, une étude montre que 51 % des vacanciers des Centres Léo Lagrange ont payé pour leur séjour moins de 700 Frs.

Les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire se structurent :

▪ 1964 :
Création du **FONJEP** (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire), qui rassemble des fonds interministériels et des fonds des collectivités pour rémunérer les éducateurs du secteur associatif. La fonction de l'animateur est reconnue comme un véritable « métier » au service de la collectivité, dont la « charge » doit être répartie entre les acteurs publics et associatifs.

▪ 1968 :
Création du **CNAJEP** (Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire), qui succède au GEROJEP, à la suite de l'occupation du FIAP par des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire.

▪ 1972 :
Création de la formation **BAFA** (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur)

Et Léo ?

Postes FONJEP, BAFA : **la Fédération se professionnalise et développe la formation de ses animateurs.** Elle engage aussi un processus de **régionalisation** : création des Instituts de formation régionaux à partir de 1972, mise en place de 5 inter-régions en 1977.

3. 1977-1999 : face aux crises, innover pour continuer à accompagner les jeunes et transformer le monde avec eux

Essor du capitalisme, crises pétrolières : à la fin des années 1970, les valeurs défendues par Léo sont mises à mal. Le monde associatif, comme la jeunesse, se trouvent fragilisés. La Fédération s'adapte, identifie de nouveaux alliés – avec notamment l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981- et réinvente ses modalités d'intervention pour continuer à être aux côtés de ceux qui en ont besoin.

L'autonomie des jeunes, une préoccupation qui s'affirme

Tout en confortant ses activités traditionnelles– loisirs, sport, culture –, Léo Lagrange affiche sa volonté d'investir des secteurs émergents : informatique, radios locales, cinémas itinérants... Le Congrès de Pau de 1982 fixe un cap à la Fédération : « Qu'il s'agisse d'animation ou de formation, **une priorité sera donnée aux activités qui participent à la lutte contre le chômage et notamment à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes** ». Dans cette optique, les instituts Léo Lagrange élargissent leur champ d'intervention et s'inscrivent dans le programme PAQUE (Préparation active à la qualification et à l'emploi), qui prône le parcours d'insertion, depuis le choix professionnel jusqu'à l'accès à l'emploi en passant par la qualification adéquate. Sans remettre en cause leur vocation généraliste, les structures affiliées n'hésitent plus à s'orienter vers des problématiques précises : aides aux populations immigrées, lutte contre l'illettrisme, insertion... Le gouvernement incite le monde associatif à s'emparer de ces questions (« Je voudrais, à travers-vous, appeler le mouvement associatif à travailler pour l'avenir, c'est-à-dire pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes », déclare Michel Delebarre à l'Assemblée générale de la Fédération en 1984). Pourtant à la suite du rapport Bertrand Schwarz de 1981, une nouvelle structure, la mission locale, est spécifiquement créée pour prendre en charge l'insertion des 16-25 ans.

> « Changer la vie, ce n'est pas seulement changer la loi, c'est aussi permettre la prise en charge de la société par elle-même, l'expression des minorités et la mise en œuvre des solidarités, la créativité sociale. »
>
> **Contribution du congrès de Pau, 1982**

Alliée du gouvernement socialiste (dont Pierre Mauroy est devenu Premier ministre), la Fédération Léo Lagrange ne cède rien à sa liberté d'action et à sa vision de la société.

Toucher de nouveaux publics

Sortir des équipements socio-culturels pour aller à la rencontre de publics qui n'y viendraient pas spontanément, c'est la démarche « **hors les murs** » qu'engage la Fédération Léo Lagrange au début des années 1980. Deux expériences l'illustrent :

Métrolire, une bibliothèque installée dans les stations de métro, qui parvient à toucher des personnes qui ne fréquentent jamais les bibliothèques ; et **les circuits de cinéma itinérants**, pour apporter cette offre culturelle dans les zones qui en sont éloignées, notamment en milieu rural.

Défendre le vivre ensemble

Tout au long des années 1990, la Fédération s'engage **contre le racisme et la montée de l'extrême droite** : mobilisation contre la prise de Vitrolles par le FN en 1997 ; opposition aux lois Pasqua 1993 et Debré 1997 ; campagne commune avec le MRAP pour le droit de vote des étrangers aux élections locales en 1998, etc. La Fédération défend **les droits et les valeurs républicaines**, à travers notamment la création de « comités citoyens », véritables points d'accueil, d'information, de médiation et d'animation, souvent animés par des bénévoles.

Les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire se structurent :

1979 :
Création de la **Confédération générale du temps libre (CGTL)**, à l'initiative de la Fédération Léo Lagrange, qui rassemble des associations, des collectivités locales, des mutuelles et des coopératives afin de faire entendre la voix du mouvement associatif dans les instances nationales et locales.

1993 :
La CGTL devient la **CADECS** (Coordination des associations de développement économique, culturel et social).

Et Léo ?

Avec **la loi Sapin 1993** et l'essor des délégations de service public (DSP), la Fédération contractualise des partenariats avec les collectivités locales, dans un contexte de socialisme municipal. Ce nouveau cadre d'action met en avant l'expertise et les compétences de ses animateurs.

Léo Lagrange est l'une des premières structures du mouvement associatif à s'engager dans la création d'« **emplois-jeunes** » créés par le gouvernement Jospin. En 1997, ils sont 118 au sein de la Fédération. Une nouvelle génération de salariés qui sera appelée à prendre des responsabilités au sein du mouvement.

4. Années 2000 : faire entendre la voix des jeunes

Présence de l'extrême droite au second tour des élections présidentielles de 2002, émeutes urbaines de 2005 : alors que le lien social menace de se défaire, que les clichés et les discriminations pèsent particulièrement sur les jeunes, la Fédération renoue plus que jamais avec sa dimension de mouvement de jeunesse pour relayer leur parole et revendiquer une meilleure prise en compte de leurs besoins.

La jeunesse, sujet de débats et d'intelligence collective à Léo

Création du **Réseau Action Jeunes** en 2001 ; Manifeste « **Avec les Jeunes pour que le monde progresse** » en 2003 ; « **100 Idées pour la Jeunesse** » au Congrès de Pau en 2005, **Assises pour la Jeunesse** en 2007... En quelques années, la Fédération multiplie les initiatives pour donner la parole aux jeunes et porter des revendications précises sur l'ensemble des sujets qui les concernent : autonomie, citoyenneté, temps libre, égalité des chances... A chaque fois, la démarche est participative et mobilise des milliers de jeunes, de professionnels et de bénévoles du réseau. Dans ces contributions qui reflètent un véritable projet de société, émergent déjà des préoccupations qui deviendront majeures deux décennies plus tard : le **développement durable** (dès 2003), l'importance de l'**éducation à l'image** et au numérique (2007).

La Fédération multiplie les initiatives pour donner la parole aux jeunes et porter des revendications précises sur l'ensemble des sujets qui les concernent : autonomie, citoyenneté, temps libre, égalité des chances

Des revendications structurantes pour l'autonomie et la citoyenneté

C'est au début des années 2000, dans ce bouillonnement d'idées et d'intelligence collective, qu'émergent deux propositions que Léo ne cessera d'affiner et d'approfondir par la suite. Le « **contrat d'autonomie** » d'une part, qui vise à allouer à chaque jeune des moyens matériels, du temps et un accompagnement pour faciliter son insertion professionnelle et ses projets personnels, en contrepartie d'un engagement pour la société. Et le « **service civil obligatoire** », pour encourager l'engagement des jeunes, l'acquisition de compétences et la formation à la citoyenneté. Une prise de position qui conduira la Fédération à s'engager dans l'élaboration du « Livre Vert » de Martin Hirsch en 2009, qui donnera lieu à la création du service civique, puis à soutenir le service national universel (SNU) en 2017.

Une période riche en innovations sociales

Sans attendre que les décideurs ne s'emparent de ses propositions, la Fédération s'engage et agit. En 2002, la création du programme « **Démocratie et Courage** » est une réponse directe à la montée de l'extrême droite. En 2005, Léo Lagrange fait de « **l'accompagnement d'initiatives de jeunes** » la pierre angulaire de sa démarche éducative en faveur de la jeunesse, ce qui donne lieu au **réseau Soléo** et aux **Pépinières d'Initiatives Jeunesse**. En accompagnant les jeunes dans la réalisation autonome de leurs projets (voyage, projet culturel, professionnel…), les animateurs les aident à acquérir des compétences qui améliorent leur confiance en eux, leur ouverture sur les autres et sur le monde, ainsi que leur employabilité. Au début des années 2020, **Alphaléo** consolide et complète cette démarche : le nouveau programme s'ouvre aux enjeux d'accès aux droits individuels, tout en les articulant à des dynamiques collectives. Sous l'impulsion de ces innovations, le métier d'animateur se transforme.

Chapitre 2

Notre démarche

« Jeunesses : le droit au bonheur », un vaste chantier de réflexion collective dans la perspective du Congrès 2024

Définir collectivement des ambitions et des propositions pour les jeunesses, mais plus encore échanger, confronter les points de vue, accueillir et dépasser les controverses, bref faire vivre la culture du débat au sein de la Fédération : tels sont les objectifs qui ont jalonné la démarche « Jeunesses : le droit au bonheur », véritable fil rouge de la réflexion de Léo Lagrange depuis le congrès 2019 jusqu'au congrès 2024.

Un premier temps d'échanges et contributions a permis d'élaborer et de porter dans le débat public une série de 9 propositions, à l'occasion des élections présidentielles de 2022.

Dans un second temps, un dispositif de participation particulièrement dense a été mis en place afin d'impliquer l'ensemble des acteurs du réseau Léo Lagrange (professionnels, administrateurs, usagers, bénévoles, experts...). La réflexion s'est invitée dans tous les temps forts de la vie du mouvement, à travers différents espaces et formats d'animation (ateliers, plateforme en ligne, conférences, sondages, jeux de rôles...). Cette démarche a permis de nourrir de riches échanges en interne, tout en s'ouvrant aux expertises et aux interpellations de l'extérieur.

Dans le prolongement de son Manifeste « Nous demain : pour un progrès durable et partagé » (2019), cette réflexion sur les jeunesses a été pour Léo Lagrange une nouvelle occasion de réaffirmer ses valeurs et sa vision du monde, en les actualisant à l'aune des évolutions de la société.

1. La feuille de route

L'origine de la démarche

Lors du Congrès fédéral de 2019, le conseil d'administration de la Fédération Léo Lagrange, par la voix de son président Yves Blein, a exprimé sa volonté de mettre la jeunesse au cœur des réflexions d'ici 2024.

La démarche « Jeunesses : le droit au bonheur ! » s'est alors mise en place sous le pilotage de Corinne Bord, vice-présidente. Une première période exploratoire a permis d'aborder la jeunesse à « 360 degrés » et d'énoncer de premières propositions.
En janvier 2023, avec l'arrivée de Benjamin Mauduit, responsable du plaidoyer et des relations extérieures, une nouvelle phase participative s'est ouverte, associant davantage de parties prenantes, dans la perspective du congrès 2024.

Quelques éléments de cadrage

« Notre mouvement doit faire preuve pour cela d'une certaine témérité car il ne dispose plus des « vieilles certitudes » qui guidaient ses pas depuis plus de 70 ans ; mais pour être efficace cette témérité doit être guidée par une réflexion sereine et objective sur l'état du monde contemporain. »

Extrait du Manifeste « Nous Demain : pour un progrès durable et partagé » de la Fédération Léo Lagrange

La « feuille de route » invitait à aborder cette réflexion en retenant une approche large de la jeunesse, sans la résumer à des bornes d'âge. Passage de la vie que chacun est amené à traverser, la jeunesse concerne tous les individus, et interroge par conséquent l'ensemble des métiers et des programmes de la Fédération. Pour un mouvement d'éducation populaire riche d'une longue histoire, mettre la jeunesse au cœur de la réflexion était aussi une invitation à continuer à s'interroger, à se remettre en question, à rester en prise avec la société.

La réflexion devait également s'accompagner d'un réel plaidoyer pour le bonheur et le « retour des jours heureux » - comme le clamait déjà à l'époque le Front populaire et plus tard le Conseil national de la Résistance. Au préalable, il s'agissait d'interroger et de revivifier ce concept de « bonheur », à l'aune des valeurs et des enseignements de l'éducation populaire.

Les objectifs de la démarche

- **Animer un chantier participatif qui irrigue l'ensemble des métiers et des activités de Léo Lagrange,** dans la pure tradition de « fabrique citoyenne » et de formation politique de la Fédération.
- **Redéfinir les orientations de Léo Lagrange sur les questions de jeunesse,** dans la perspective notamment de la refonte de son projet éducatif.
- **Faire entendre la voix de la Fédération sur ces questions,** en formulant un corpus de propositions concrètes, **et valoriser ses savoir-faire et expertises**.
- **Affirmer une ambition éducative** susceptible de donner envie à de nouvelles personnes de rejoindre les instances démocratiques de Léo Lagrange.

« Notre société vieillit, le futur oscille entre chaos et autorité radicale. La Fédération Léo Lagrange fait émerger un projet alternatif avec les jeunes, privilégiant le collectif, les engagements, la joie à être ensemble. Son rôle est aussi d'animer des espaces d'expression, de diffusion culturelle et de soutenir dans leur trajectoire de futurs citoyens autonomes ceux qui en ont le plus besoin »

Pierrette Cazalère-Jouan,
administratrice et membre du panel jeunesse

« La Fédération Léo Lagrange participe aux changements du monde, nous devons partager notre vision, influencer les décisions publiques. Par notre histoire, nous avons toujours apporté aux politiques notre regard et notre façon de voir la société. Mais pour cela, nous avons besoin de temps de réflexion et de débat ! »

Sylvain Martini,
ancien salarié Léo Lagrange,
membre du panel jeunesse

2. Le calendrier

Du Congrès Léo Lagrange 2019 à janvier 2023 :
phase exploratoire (mapping, etc.) et formalisation de propositions pour la présidentielle

De janvier 2023 à septembre 2024 :
une démarche participative opérationnelle

- Janvier 2023 : ***Lancement du panel jeunesse***
- Avril-mai 2023 : ***Conventions territoriales de printemps***
- Juin 2023 : ***Conseil fédéral et convention panafricaine continentale***
- Octobre 2023 : ***Séminaire jeunesse de rentrée au FIAP***
- Janvier-avril 2024 : ***Conventions territoriales d'hiver (« Objection : Jeunesses à charge »)***
- Janvier – juin 2024 : ***Six webinaires ouverts à tous***
- Avril 2024 : ***Rassemblement jeunesse à Paris***
- Avril-mai 2024 : ***Conventions territoriales de printemps (« Palabres sous les étoiles »)***
- Juin 2024 : ***Conseil fédéral***
- 13 & 14 septembre 2024 : ***Congrès fédéral***

3. Le dispositif et les temps forts de la concertation

Le rôle du Conseil d'administration (CA)

Le conseil d'administration a piloté et encadré la démarche, s'assurant de son adéquation avec les missions et les valeurs de la Fédération. Les membres du CA ont contribué activement à la réflexion collective. Ils ont analysé et sélectionné les propositions élaborées durant la démarche.

Pour irriguer l'ensemble des métiers et des territoires de la Fédération, permettre l'expression et la prise en compte de la parole de chacun, la démarche participative a investi toutes les instances et tous les temps forts de la vie du mouvement, au niveau national comme local. Elle a également aménagé des espaces de concertation dédiés, en mobilisant les ressources pédagogiques et les techniques d'animation de l'éducation populaire, avec un double objectif : élaborer des propositions partagées sur les jeunesses et sur le bonheur, et diffuser une culture du débat au sein du réseau.

▪ Le panel jeunesse

Installé en janvier 2023, avec une composition représentative des forces vives de la Fédération, le panel a été en quelque sorte le « poisson pilote » de la démarche « Jeunesses : le droit au bonheur ». En ateliers ou en réunions plénières, ses membres ont consacré plusieurs mois à s'informer et à débattre afin d'élaborer un premier socle de propositions, qui a constitué la matière première d'une réflexion et de débats plus larges au sein du réseau.

- **33 membres**
  1/3 d'administrateurs et de bénévoles, 1/3 de salariés de la Fédération, 1/3 d'usagers et d'invités extérieurs
- **8 mois de travaux**
  de janvier à septembre 2023
- **5 rencontres en plénières** dont 3 en présence d'experts (Émilie Sarrazin de ResO Villes, Marie Caillaud du Conseil d'orientation des politiques jeunesses, Céline Chauvigné de l'Université de Nantes)
- **12 ateliers**
  entre janvier et septembre 2023
- **4 thématiques abordées :**
  « Le parcours d'autonomie », « Le temps libéré », « La fabrique du citoyen », « L'ouverture au monde »

« La démarche est intéressante car elle met en lumière d'une certaine manière notre jeunesse. Les ateliers ont été riches, la diversité du groupe a réellement permis d'avoir des échanges 360 degrés. »

Sabri Djellouli,
chargé de mission nationale BAFA-BAFD, membre du Panel

« Ce travail collectif parfaitement maîtrisé a permis de dégager les grandes tendances qui vont soutenir le projet et les propositions concrètes de notre Mouvement présentées à notre prochain Congrès.»

Alain Sauvreneau,
ancien secrétaire général de la Fédération Léo Lagrange, administrateur, membre du Panel

« Les jeunesses ont besoin de messages forts, de valorisation et de démarches engagées pour les accompagner dans les défis collectifs d'aujourd'hui et de demain. C'était un plaisir de participer aux ateliers, riches en échange et en réflexions ; alliant apports théoriques et remontées de terrain. Je retiendrai 3 mots clés de la démarche : coopération, réflexivité et optimisme »

Fanny Delorge Marchand,
directrice de la mission locale de Grainville, membre du Panel

« Ces moments d'échange sont essentiels et je vous suis reconnaissante pour cette invitation. Par ailleurs, je tiens à saluer la démarche et la méthode, qui sont non seulement ambitieuses mais pourraient également inspirer d'autres initiatives. »

Marie Caillaud,
présidente du Conseil d'orientation Jeunesse (COJ), auditionnée pendant une réunion du Panel

« J'étais content de renouer avec un réseau que je connais bien et j'ai longtemps été engagé dans l'éducation populaire. De plus, en tant qu'élu local, c'est très intéressant pour moi de participer à ces travaux pour nourrir nos politiques locales (...) Qu'il s'agisse des intervenants extérieurs, des méthodes d'animation, des documents de préparation et de la progression, tout était de qualité ! »

Éric Deshayes,
adjoint au maire d'Avignon et ancien salarié Léo, membre du Panel

▪ Les conventions territoriales

En 2022, 2023 et 2024, les conventions territoriales ont été le lieu de témoignages et de discussions autour des propositions jeunesses esquissées par le panel.

Des jeux de rôle ont offert un cadre ludique aux débats, permettant à chacun d'affuter ses arguments - toujours dans l'écoute et le respect des opinions des autres. Les discussions, souvent passionnées, ont permis de mettre à jour les consensus mais aussi les controverses qui traversent le réseau. Les participants étaient invités à s'approprier ces techniques afin de faire vivre le débat au sein de leurs propres structures.

▪ 170 participants : lors des conventions en France et en Afrique

Printemps 2023 :
Plusieurs supports d'animation (intervention filmée, questionnaires, quizz, blind tests...) ont introduit les débats autour des jeunesses et du bonheur.
Les participants ont pu confronter leurs souvenirs de leur propre jeunesse avec leur perception de la jeune génération actuelle. Trois mots sont majoritairement revenus pour qualifier cette dernière : « connectée », « réseaux sociaux », « engagée ». Tandis que les participants évoquaient cette période de leur vie à travers les mots suivants : « les amis », « l'insouciance », « la liberté ».

Les débats autour du bonheur ont mis en lumière l'ambivalence de ce concept et une méfiance accrue à l'égard de son utilisation dans certaines sphères de la société.

> « Pour la jeunesse d'aujourd'hui, non la vie n'est pas rose. La pression sur nos épaules a remplacé l'insouciance dans vos vies. »
>
> Anaïs, jeune participante

> « Moi j'adore travailler chez Léo mais attention qu'on ne tombe pas dans l'injonction au bonheur, ce qui pourrait être subi comme quelque chose de très négatif. »
>
> Cécile, salariée Léo Lagrange Ouest

Hiver 2024 : « Objection : la jeunesse à charge » :
L'objectif de ce jeu de rôle, qui met en scène un procès, est de faire vivre des controverses. Des propositions jeunesse étaient mises en débat et les participants devaient argumenter en faveur ou contre, tenant tour à tour le rôle de procureur, d'avocat, de juré, de juge, d'expert, de greffier. Un exercice qui affute l'esprit critique, enseigne l'art oratoire et le débat contradictoire.

Printemps 2024 : « Les Palabres à la belle étoile » :
Dans ce jeu de rôle, chaque participant incarne un trait de caractère : optimiste, indécis, philosophe, rebelle, réaliste… C'est avec cet état d'esprit qu'il doit défendre une position sur chaque proposition jeunesse mise en débat. En restitution, chaque groupe doit trouver un terrain d'entente.
Ces conventions de printemps ont également été l'occasion d'élire des délégués au congrès de septembre.

▪ Le séminaire jeunesse de rentrée (octobre 2023)

Organisé au FIAP, le séminaire de rentrée a été l'occasion de mettre en discussion de nombreuses propositions déjà évoquées par le panel et dans les conventions territoriales.

Ce temps fort a permis de faire émerger des consensus au sein de la Fédération : l'importance de l'émancipation individuelle dans un cadre collectif, la volonté de favoriser l'apprentissage actif ou encore la mixité des publics…

Il a aussi mis à jour des questionnements qui font débat parmi les membres du réseau : les programmes d'engagement doivent-ils être obligatoires ou volontaires ? Faut-il créer de nouveaux programmes jeunesses ou adapter les programmes existants ?

▪ 48 participants :
salariés, bénévoles, administrateurs…

▪ 1 Table ronde :
« En 2023, Les jeunes peuvent-ils encore faire le choix du bonheur ? » en présence de Hugues Lagrange sociologue, et Blandine Rinkel, écrivaine

▪ 5 rencontres en plénière
lors d'un « World café » : en petits groupes, les participants ont discuté puis voté sur des mesures réparties en 5 thématiques (autorité & confiance, société civile & démocratie, politiques publiques jeunesses, formation et emploi, temps libéré)

« J'ai participé à une table sur l'autorité et la confiance. Nous avons abordé des sujets sensibles comme la sexualité, le sexisme, et le harcèlement. C'était un débat vif mais constructif. Nous avons tous pu exprimer nos points de vue, ce qui est essentiel dans toute discussion démocratique. »

Françoise Faes,
bénévole

« J'étais à la table sur l'autorité et la confiance. Nous avons trouvé un consensus rapide sur le droit à l'erreur, soulignant l'importance de changer les mentalités pour accepter et encadrer les erreurs afin de favoriser le progrès. La question de rendre le service civique obligatoire a suscité plus de débats. Finalement, il a été convenu que l'obligation pourrait enrichir le parcours scolaire en favorisant l'engagement, malgré les réticences à rendre l'engagement obligatoire. »

Jeanine Chapot,
directrice de Léo Lagrange Formation

« À notre table sur société civile et démocratie, les discussions ont été dynamiques. Nous avons débattu de divers sujets, y compris l'efficacité du dispositif fluide, le lien entre l'université et le monde associatif, et l'animation des espaces de vie sociale dans les écoles. Les échanges ont permis d'explorer de nouvelles perspectives pour réinventer des pratiques existantes et inspirer au-delà du secteur associatif. »

Éric Deshayes,
maire adjoint de Avignon et membre du panel

« Sur l'emploi et la formation, nous avons abordé six questions, allant des open badges à l'interaction des jeunes avec les entreprises polluantes. Le consensus a porté sur l'importance de l'innovation et l'attention aux inégalités, en particulier concernant le revenu universel. Les débats ont également touché à la gestion de notre impact environnemental et la nécessité d'expérimenter prudemment avec de nouvelles idées. »

Guillaume de Chazournes,
chef de projet Service ados jeunesse

« Notre discussion sur le temps libéré a inclus des propositions autour de l'instauration de temps festifs et de la gestion des informations surabondantes comme sur Netflix. Le consensus s'est formé autour de la nécessité de développer l'esprit critique et de promouvoir la frugalité d'informations, ainsi que la pertinence d'instaurer des espaces pour ralentir et réfléchir. »

Bénédicte,
salariée Léo Lagrange Formation

« Notre groupe a discuté de l'autorité et de la confiance, mais nous aurions pu aussi inclure des thèmes comme le respect et la dignité. Nous avons touché à divers sujets tels que le service civique et la relation entre police et jeunesse. Il est essentiel que nous, en tant qu'acteurs de l'éducation populaire, jouions un rôle actif en tant que médiateurs ou facilitateurs dans ces débats sociaux. »

Frédéric Fauvet,
administrateur

Des ateliers Web radio pour recueillir la parole des jeunes

Les jeunes étant au cœur de la démarche, leur expression et leur participation étaient indispensables. Des ateliers Web radio organisés pendant les événements Léo, locaux comme nationaux, ont permis de recueillir leur parole. Grâce à ce dispositif, ils ont pu s'exprimer sur leur quotidien, leurs envies, leurs attentes vis-à-vis de l'avenir, leur avis sur les politiques jeunesse, ou encore partager leur « chanson du bonheur ».

Ce fut le cas notamment pendant les journées Horizon-aéro à Dijon, les Idées Halles à Toulouse, le Rassemblement jeunesse à Paris, etc.

▪ Le rassemblement jeunesse, avril 2024

Mobilisés sur la base du volontariat, **26 jeunes issus des structures Léo Lagrange se sont retrouvés à Paris les 19, 20 et 21 avril 2024.** Venus de tous les coins de France (Marseille, Dijon, Nantes, Paris…), âgés de 15 à 25 ans, en étude ou en recherche d'emploi, ces jeunes participants reflétaient la grande diversité des jeunesses en France. Le rassemblement avait pour objectif de recueillir leur parole, leurs idées, leurs attentes, et de les faire s'exprimer sur les propositions jeunesses discutées au sein du réseau.

L'objectif était également de les former à la performance scénique et à l'art oratoire, dans la perspective du Congrès, de septembre 2024, où ils devaient partager sur scène témoignages, lectures et prises de positions.

Tout au long des trois jours, les jeunes ont pris part à différentes activités :

- **Des débats autour des propositions jeunesses** *(Pour ou contre un revenu minimum jeunesse ? Faut-il créer des espaces jeunesse déconnectés ?)*, à travers les jeux de rôle « Objection : la jeunesse à charge » et « Palabres à la belle étoile ».
- **Des ateliers animés par Eloquentia** pour se former à la prise de parole en public et à la confrontation d'idées.
- **Des lectures de textes historiques, des témoignages personnels et des exercices d'oralité en Webradio ou en captation vidéo :** l'occasion de s'initier à nouveaux outils de communication et de perfectionner ses techniques oratoires !

Le programme était ponctué de temps informels, veillées et balades dans Paris - que certains découvraient pour la première fois -, au cours desquels les jeunes ont pu tisser des liens. Un véritable groupe s'est ainsi formé, et a continué à se réunir et à s'exercer ensemble régulièrement dans la perspective du Congrès.

▪ 26 jeunes

▪ 3 jours de travaux

▪ 6 ateliers Web radio

« J'adore les débats, mais d'habitude je les écoute, et là pour la première fois, j'en ai été actrice. J'ai pris beaucoup de plaisir à le faire ! Et j'ai apprécié tous les gens que j'ai rencontrés, on s'est vraiment bien entendus. »

Yousra, 18 ans, Nantes

« Participer aux ateliers m'a aidé à mieux m'exprimer à l'oral, à apprendre à débattre. Même si on avait tous des avis différents, les débats étaient bienveillants, et on s'est tous super bien entendus. Moi qui suis assez réservée, c'est la première fois que j'arrive à aller vers les autres aussi facilement. »

Nesrine, 18 ans, Feyzin

« Tous les échanges ont changé ma vision de la notion de débat. Avant je n'aimais pas débattre, pour moi c'était synonyme de conflit, c'était le risque se retrouver isolée. Mais pendant ces 3 jours, j'ai trouvé qu'on arrivait tous à prendre le recul nécessaire pour débattre intelligemment et trouver des solutions constructives. »

Marine, 22 ans, Nantes

« J'ai bien aimé l'exercice du débat, découvrir les thématiques, choisir des arguments, parler du bonheur au sens large. Il y avait des questions que je ne m'étais jamais posées avant, d'autres auxquelles j'avais déjà réfléchi comme la déconnexion. J'ai aussi aimé rencontrer d'autres jeunes et découvrir Paris, je n'y étais jamais allé avant. »

Achref, 17 ans, Feyzin

« J'adore l'exercice du débat, c'est comme un spectacle, chacun a son rôle (l'avocat, le procureur), il y a de belles joutes verbales. J'ai bien aimé m'exercer à l'éloquence et j'espère continuer à me perfectionner au fil du temps. Je serai très heureux de pouvoir monter sur scène pour le Congrès. »

Nouh, 15 ans, Marseille

Les webinaires

Afin d'enrichir le socle de connaissances et de nourrir les réflexions de l'ensemble des acteurs du réseau, un cycle de conférences en ligne a été organisé tout au long de la démarche.

Animé par Benjamin Mauduit, chaque webinaire a permis d'approfondir une thématique en lien avec la jeunesse ; un intervenant - sociologue, économiste, acteur des politiques publiques...- était invité à partager les résultats de ses études ou des observations liées à sa pratique. Les échanges avec les participants ont permis de mettre en regard cette parole « experte » avec l'expérience et l'analyse des professionnels Léo Lagrange.

Les webinaires étaient accessibles gratuitement, sur inscription.

6 webinaires organisés entre janvier et juin 2024

JANVIER	**OLIVIER VANDARD**	Directeur adjoint éducation, Jeunesse et formation professionnelle au Secrétariat général pour l'investissement (SGPI)	**« Le monde du travail se réinvente »**
FÉVRIER	**VÉRONIQUE BORDES**	Chercheuse et professeur en sciences de l'éducation et de la formation à l'Université Toulouse Jean-Jaurès	**« Où est la jeunesse dans les politiques jeunesses ? »**
MARS	**AURÉLIEN DJAKOUANE**	Sociologue, maître de conférences à l'université Paris Nanterre et chercheur au Sophiapol	**« Un portable sinon rien ? Les pratiques numériques des jeunes »**
AVRIL	**JÉRÉMIE PELTIER**	Directeur général de la Fondation Jean Jaurès	**« Malgré tout ça, les Français ont-ils encore soif d'idéal ? »**
MAI	**FRÉDÉRIQUE ALEXANDRE-BAILLY**	Directrice générale de l'ONISEP présidente de la Société Française de Management	**« Choisir ou s'adapter : l'orientation ça s'apprend ? »**
MAI	**ROMINA BOARINI** **FIONA OTTAVIANI**	Conseillère OCDE École de management de Grenoble	**« En 2024, mieux vaut vivre jeune ou vivre vieux... pour vivre mieux ? » (Indicateurs de bien-être)**

« Ces webinaires sont des temps importants ; les intervenants proposent des analyses pertinentes qui corroborent ce que nous vivons sur le terrain, et peuvent aussi bousculer certaines certitudes. Je choisis de participer à un maximum de rendez-vous de la démarche « Jeunesses : le droit au bonheur », parce que je veux comprendre la philosophie de la Fédération et comment cela oriente nos missions et notre travail au quotidien. »

Antoine Racki,
responsable d'un Alphaléo à Dijon

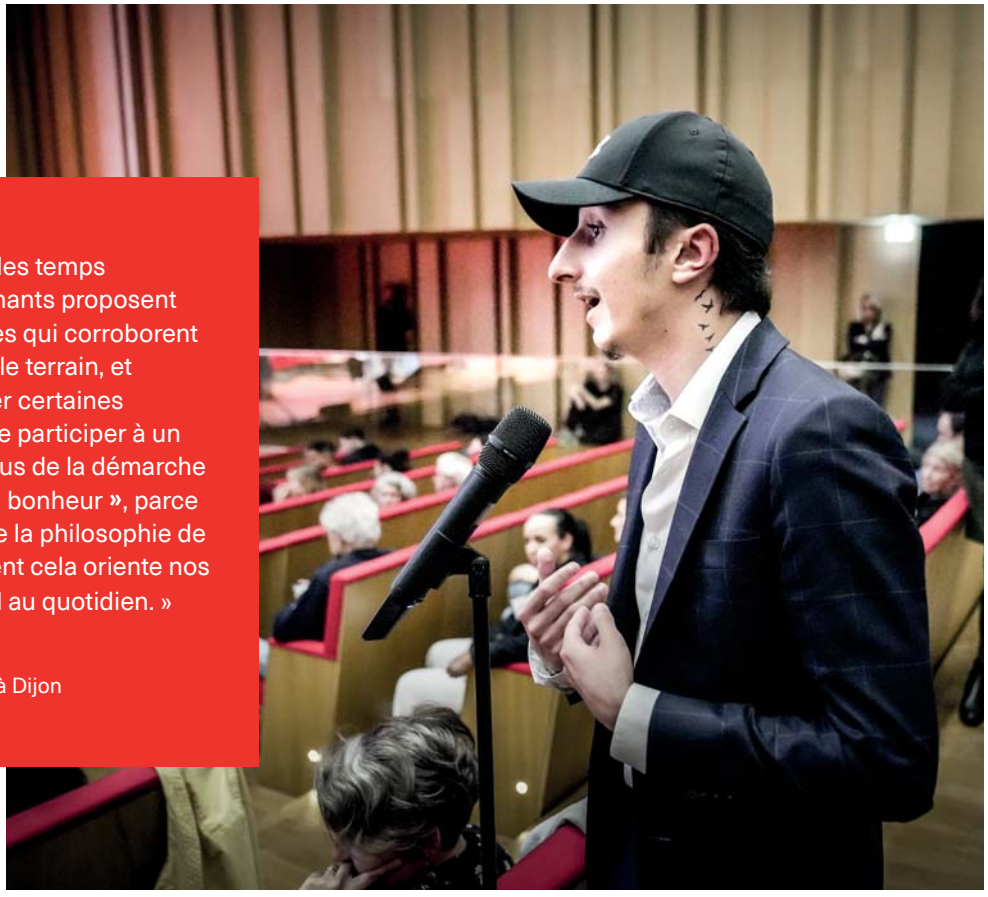

La plateforme www.ledroitaubonheur.fr

Une plateforme en ligne a été créée pour centraliser et mettre à disposition l'ensemble des ressources liées à la démarche (webinaires, études, documents…).

Véritable source d'inspiration sur les thématiques de la jeunesse et du bonheur, chacun pouvait y proposer ses propres contributions (recommandation de podcast, documentaires ou films sur ces sujets, témoignages…), ou puiser dans les ressources existantes.

Une newsletter a également été créée pour informer l'ensemble du réseau sur les différentes étapes de la démarche.

Outre les temps forts développés ici, la démarche « Jeunesses : le droit au bonheur » s'est invitée lors de différents rendez-vous de proximité organisés dans le réseau : Convention professionnelle ados-jeunesse Léo Lagrange Ouest ; Horizon-Aéro à Dijon (avril 2023) ; Raid-aventure URSLL PACA Occitanie (avril 2023) ; Conseil professionnel (mai 2023) ; Convention professionnelle ados-jeunesses sur la vie affective et sexuelle des jeunes (juin 2023) ; les « Idées Halles » sur le droit au bonheur à Toulouse (juin 2023) ; les 20 ans de Démocratie & Courage, en présence des sociologues Gérald Bronner et Françoise Lantheaume (novembre 2023), etc.

JEUNESSES le droit au BONHEUR — LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

Illustration Hélène Pouille

Chapitre 3

Notre vision

1. Notre vision du bonheur

Le bonheur, vraiment ?

La société est multiple, fracturée, archipélisée. Ainsi, contrairement aux périodes précédentes, l'analyse sociale n'est plus suffisante pour rendre compte des mouvements tectoniques qui sont à l'œuvre. La question sociale est naturellement présente, mais elle s'enchevêtre avec les approches spatiales, environnementales ou encore générationnelles. Tenter de répondre aux questions qui traversent la société impose de penser ces trois dimensions, ainsi que les interactions complexes entre la personne et le collectif.

La période du COVID a marqué les esprits ; elle a permis à certains de ralentir et d'observer le fonctionnement du monde, de l'analyser, de se projeter dans le monde d'après. D'autres au contraire se sont trouvés dans des situations inextricables, remettant en cause leurs capacités d'existence. Anxiété, fatigue, peur, mais aussi espoir et envie ont jalonné cette période. Ce double mouvement, entre aspirations et crainte du déclassement, structure encore la société.

L'étude "Nouvelle vague" réalisée par L'IFOP en 2021 porte des constats édifiants. Cette étude a pour particularité de poser les mêmes questions aux jeunes de 18-30 ans depuis 1957. A cette date, à la question "Estimez-vous être heureux" les jeunes répondaient « oui » à 85%. Au fil des années, y compris pendant les crises pétrolières, les guerres de décolonisations ou au Proche Orient, ce pourcentage n'a cessé d'augmenter, pour atteindre 95% en 1999. 2021 marque une rupture, avec 84% des jeunes qui se déclarent heureux... soit moins qu'en 1957.

Et pourtant : le bonheur, c'est bien le cadre de pensée et l'horizon que s'est donné la Fédération Léo Lagrange tout au long de cette démarche « Jeunesses : le droit au bonheur ».

Entreprise audacieuse, ambitieuse, utopique pour certains. Plusieurs raisons ont pourtant convaincu la Fédération qu'il ne fallait pas tourner le dos au bonheur :

- Comment se résoudre à abandonner un concept si profondément arrimé à la nature humaine ?
- L'éducation populaire est pertinente pour revivifier cette notion et tracer un chemin pour l'atteindre.
- La jeunesse est le point de départ de cette réflexion ; parce qu'on lui doit la possibilité d'être heureuse (transmission), et qu'elle est aussi la génération qui peut faire advenir un monde meilleur (donner les moyens d'agir).

Ces convictions ont toujours été dans l'ADN de la Fédération. Même dans les circonstances les plus tragiques – au lendemain de la guerre -, Léo Lagrange n'a jamais cessé de croire au progrès, au bonheur, et surtout de faire confiance à la jeunesse pour faire advenir un monde meilleur – en lui donnant les moyens d'agir.

> « Le début de la Fédération Léo Lagrange correspond à une période marquée par les misères de la guerre et des tragédies répétées pendant des années, qui ont finalement provoqué un mouvement vers des vies plus heureuses et davantage de bonheur. C'est dans ce contexte que l'on peut comprendre le rayonnement et le développement rapide et significatif de la Fédération. Cette philosophie joyeuse et optimiste du bonheur s'est aussi traduite dans les activités d'éducation populaire, qui étaient les nôtres et qui ont connu un grand succès auprès des jeunes... »
>
> **Pierre Mauroy**

Fondatrice, cette confiance dans la jeunesse et dans le progrès s'exprime à différents moments de l'histoire de la Fédération.

2003 – Manifeste « Avec les Jeunes pour que le monde progresse » :

- « *A travers la jeunesse, c'est notre vision du monde que nous devions exprimer ; pas une vision théorique et incantatoire, non. Une déclaration idéaliste, utopique certes, mais également un cadre pour des actions concrètes à entreprendre* »
- « *Terminons-en avec les visions décourageantes !* »
- « *Oui, la place de la jeunesse dans la société est au premier rang des combats du 21ème siècle. Elle porte l'espérance de bâtir un monde meilleur et solidaire* »

2007 – Assises pour la Jeunesse :

« *Poser le développement durable comme préalable à toute action politique, c'est affirmer que l'avenir ne peut se construire sans ceux qui en assumeront demain les conséquences.* »

Lier jeunesses et bonheur est donc une évidence pour Léo Lagrange. Mais si au lendemain de la guerre, la définition du bonheur pouvait sembler évidente (l'absence de guerre, de malheur), cette notion est devenue particulièrement floue et complexe par la suite...

Bonheur partout... ou nulle part ?

Si tout le monde cherche le bonheur, il n'y a pas de consensus sur sa définition ni sur les modalités pour l'atteindre. Pourtant, les contributions ne manquent pas !

Le bonheur a toujours intéressé les philosophes - Socrate, Platon, Épicure, Spinoza, Voltaire, Rousseau...-, les religions - la plupart le promettant dans l'au-delà-, et même la politique.

La croissance, la production, l'accumulation d'argent devaient contribuer à créer les conditions d'une « vie heureuse »... mais force est de constater que le lien entre bonheur et richesse matérielle n'est pas évident, et que les approches économiques qui assimilent ces deux notions sont particulièrement insatisfaisantes.

« Terminons-en avec les visions décourageantes ! »

Une référence internationale existe, avec l'adoption d'une résolution par l'Assemblée générale de l'ONU le 28 juin 2012. Celle-ci reconnaît que la « recherche du bonheur est un objectif fondamental de l'être humain » et appelle à « une approche plus inclusive, équitable et équilibrée de la croissance économique qui favorise le bonheur et le bien-être de tous les peuples. ». L'ONU a proclamé une journée mondiale du bonheur le 20 mars, et encourage les pouvoirs nationaux, internationaux et les ONG à la célébrer notamment dans le cadre « d'initiatives éducatives et d'activités de sensibilisation ».

Chercher à approcher le bonheur à notre façon

Dans la continuité de la charte de l'ONU et de son approche à la fois éducative et économique, l'éducation populaire peut proposer un apport utile à la définition du bonheur :

- Parce que son terrain d'action est l'humain, qu'elle se situe à hauteur de vies de femmes et d'hommes, dans une approche sensible et incarnée - avant de proposer des concepts théoriques ou des données chiffrées ;
- Parce que ses moyens d'actions sont le temps libre, les loisirs, la citoyenneté, la mobilité, les projets... Autant de leviers pour agir sur l'épanouissement, l'émancipation, le bonheur.
- Parce que son projet « politique » est d'articuler émancipation individuelle et « faire société » ; ce qui constitue, en soi, une première proposition de définition du bonheur.
- Parce que son projet économique, relevant de l'économie sociale et solidaire, est porteur de sens, d'équilibre, d'équité, avec la volonté de lutter contre la pauvreté tout en étant respectueux de l'environnement.

« Dans certaines entreprises on voit émerger des fonctions de Happiness Manager et ça me pose énormément de questions, de ceux qui viennent là pour t'apporter de la joie en entreprise. On ne doit pas tomber pas dans l'injonction au bonheur. »

Cécile, salariée Léo Lagrange Ouest

Aussi, pour tenter de définir le bonheur au regard des valeurs de l'éducation populaire, la première démarche a été d'interroger les membres du réseau Léo Lagrange (jeunes, professionnels, bénévoles...) : quelle était leur définition du bonheur ?

Nombreux sont ceux qui ont exprimé une méfiance vis-à -vis de ce concept et de ses usages.

C'est quoi pour vous le bonheur ?

A l'été 2023, un sondage sur le bonheur a été diffusé dans l'ensemble du réseau Léo Lagrange.

106
PERSONNES (SALARIÉS, BÉNÉVOLES) Y ONT RÉPONDU.

79 %
DES RÉPONDANTS SE DÉCLARAIENT HEUREUX :
« Joie », « famille » et « amour » sont les mots qu'ils associaient le plus spontanément au bonheur.

53 %
SE RECONNAISSAIENT DANS LA DÉFINITION DU BONHEUR DE CONFUCIUS :
« *le bonheur n'est pas un but en soi, mais le résultat d'une vie bien vécue* ».

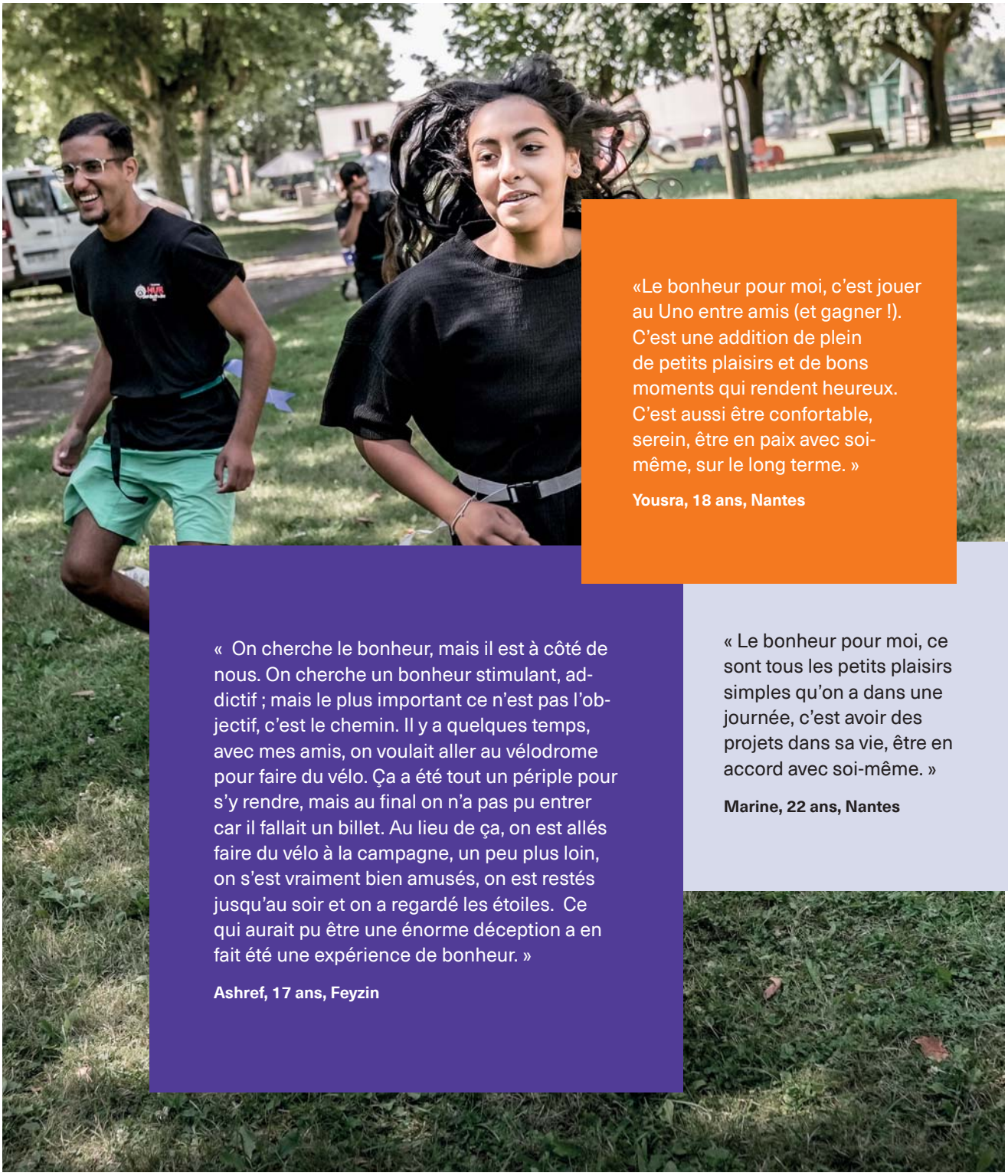

«Le bonheur pour moi, c'est jouer au Uno entre amis (et gagner !). C'est une addition de plein de petits plaisirs et de bons moments qui rendent heureux. C'est aussi être confortable, serein, être en paix avec soi-même, sur le long terme. »

Yousra, 18 ans, Nantes

« On cherche le bonheur, mais il est à côté de nous. On cherche un bonheur stimulant, addictif ; mais le plus important ce n'est pas l'objectif, c'est le chemin. Il y a quelques temps, avec mes amis, on voulait aller au vélodrome pour faire du vélo. Ça a été tout un périple pour s'y rendre, mais au final on n'a pas pu entrer car il fallait un billet. Au lieu de ça, on est allés faire du vélo à la campagne, un peu plus loin, on s'est vraiment bien amusés, on est restés jusqu'au soir et on a regardé les étoiles. Ce qui aurait pu être une énorme déception a en fait été une expérience de bonheur. »

Ashref, 17 ans, Feyzin

« Le bonheur pour moi, ce sont tous les petits plaisirs simples qu'on a dans une journée, c'est avoir des projets dans sa vie, être en accord avec soi-même. »

Marine, 22 ans, Nantes

L'écoute et l'observation des jeunes, les enseignements du passé, les pratiques, expérimentations et innovations des professionnels sur le terrain, les contributions de nombreux experts : ce matériau très riche a constitué la base de la réflexion collective, tout au long de la démarche « Jeunesses : le droit au bonheur ».

Cette démarche a permis de poser quelques ambitions et valeurs afin de guider nos actions, et d'encourager l'émergence de politiques publiques.

Ainsi, pour la Fédération Léo Lagrange, le bonheur se définit par :

- **Une dimension individuelle, qui repose notamment sur :**

- **La liberté** pour chacun de pouvoir faire des choix et de vivre la vie qu'il souhaite, quelle que soit sa situation de départ. Cela suppose de lutter contre tous les déterminismes et toutes les formes d'assignation à résidence, en « ouvrant toutes les routes », pour reprendre la formule de Léo Lagrange, et en donnant aussi les ressources matérielles et affectives qui favorisent l'autonomie et apportent la sécurité nécessaire.
- **La qualité des relations sociales** que l'on peut nouer, au sein de son cercle proche mais aussi au-delà, en s'ouvrant au monde et à l'altérité - les liens, plutôt que les biens.
- **L'utilité sociale** que l'on trouve à travers son métier, ses engagements, sa place dans la société – en d'autres termes, le sens que l'on peut donner à son existence.
- **La durabilité de ses modes de vie** – qui implique de rendre la sobriété plus désirable que l'accumulation des biens -, car le bonheur est aussi conditionné par la capacité à se projeter, et donc au fait de disposer de ressources stables dans le temps. Le fait de vivre dans un environnement sain, en proximité avec la nature, est un facteur important de bien-être.

- **Mais aussi une dimension collective, qui repose sur :**

- **L'égalité des possibles entre tous les membres de la société**, l'égale dignité et la reconnaissance accordées à chaque citoyen, quels que soient les multiples composantes de son identité ; ce qui suppose d'organiser le débat, la confrontation d'intérêts contradictoires et la controverse dans un cadre démocratique et respectueux.
- **Le sentiment et surtout le plaisir de faire partie d'une même communauté de destin**, qui s'éprouvent à travers des expériences, des moments, des émotions qui créent du commun : rites de passage vécus par toute une génération, moments de fêtes…
- **Une confiance retrouvée dans notre avenir commun, et dans notre capacité à agir ensemble** : en pluralisant les formes de participation citoyenne, en encourageant et en valorisant l'engagement, dans ses modalités traditionnelles - adhésion à une association, bénévolat…- comme dans ses nouvelles pratiques.

Autant de critères qui doivent trouver une traduction dans les politiques publiques et dans leur évaluation.

Illustration Hélène Pouille

L'urgence à prendre en compte le bonheur dans les politiques publiques

Le bonheur individuel ne dépend pas uniquement de l'individu.

- Vivre le moment présent suppose d'être dégagé des urgences matérielles, d'avoir des ressources financières qui apportent de la sécurité face à l'avenir.
- Partager avec les autres suppose d'avoir un réseau de relations suffisamment dense, de ne pas être isolé, de trouver autour de soi des espaces de sociabilité.
- Apprécier les « petits plaisirs de la vie » suppose d'avoir la liberté de faire des choix, à chaque étape de son existence, de ne pas subir sa vie.

Le bonheur individuel ne suffit pas : quel bonheur collectif ?

Dans une époque marquée par l'exaltation de l'individualisme et les replis identitaires, il est intéressant de regarder en arrière, vers l'une des plus grandes expériences collectives de bonheur qu'ait connu notre pays : le Front populaire.

Une expérience qui fait également partie de l'histoire de la Fédération, puisque Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État aux Sports et aux Loisirs en 1936, en fut un acteur majeur. Coalition politique de gauche autour du Parti radical, de la SFIO et du Parti communiste, le Front populaire accède au pouvoir en 1936 et suscite en soutien un large mouvement de grèves dans les usines. D'importantes avancées sociales sont obtenues à cette époque, qui structurent encore notre organisation sociale aujourd'hui : réduction du temps de travail (semaine de 40 heures), congés payés…

L'expérience du Front populaire livre quelques enseignements sur les conditions d'un bonheur collectif :

- Une période d'audace politique et d'unité de la gauche ;
- Des conquêtes économiques sociales qui permettent à tout le monde de « vivre mieux » ;
- L'affirmation d'un « temps libre » dégagé des impératifs de productivité du travail, consacré à la découverte, au partage, aux plaisirs et à l'émancipation, assorti de moyens offerts à tous pour en profiter (congés payés) ;
- Une démarche profondément joyeuse, marquée par de nombreuses fêtes populaires organisées en marge des occupations d'usines ;
- La volonté de trouver le bonheur « ici et maintenant », comme l'illustre l'hymne de cette période Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux.

Forger de nouveaux indicateurs

Le PIB a fait son temps ! Les sociétés sont encore évaluées à l'aune des richesses qu'elles produisent, sans tenir compte des nuisances environnementales et humaines que ces exploitations génèrent.

Dès 2009, la question des indicateurs de richesse a été posée en France par un groupe de réflexion mené par Amartya Senn, Jean-Paul Fitoussi et Joseph Stiglitz. Leurs conclusions proposaient d'enrichir le PIB de 10 indicateurs pour mesurer le bien-être, la croissance inclusive et le développement durable. Malgré un rapport annuel, ces éléments n'ont pas réorienté les modèles de croissance, même si les limites du PIB sont désormais reconnues. De nombreux chercheurs continuent à travailler sur des indicateurs alternatifs pour évaluer le niveau de « bien-être sociétal » (ce terme étant généralement préféré à celui de bonheur) et permettre sa prise en compte dans les politiques publiques.

L'OCDE dispose d'un département dédié à ces questions. Romina Boarini, sa responsable, explique que la mesure du bien-être sociétal est multidimensionnelle : elle prend en compte des facteurs économiques (quantitatifs et qualitatifs ; l'emploi de qualité par exemple), la qualité et l'intensité des lieux sociaux, la santé physique et mentale, la conciliation de la vie personnelle et de la vie professionnelle... L'OCDE a ainsi défini 11 critères et une centaine d'indicateurs pour établir le niveau de bien-être d'un pays.

Fiona Ottaviani, économiste à l'École de Management de Grenoble, insiste sur l'importance de co-construire ces indicateurs avec les populations. C'est l'objet du projet IBEST (indicateurs de bien-être soutenables territorialisés) déployé sur la métropole grenobloise. Après une phase d'enquête quantitative, une démarche participative avec les habitants (méthodologie Spiral, travaux en ateliers, forum hybride...) a permis d'aboutir à une définition du bien-être territorial composée de 8 dimensions, assortie d'une liste d'indicateurs pour mesurer et suivre leur évolution.

Ces indicateurs sont à la fois des clés de compréhension de la société et des leviers de changement des politiques publiques, au niveau global comme local. Léo Lagrange entend contribuer à leur définition et à leur évolution. La Fédération a aussi décidé de s'en emparer pour forger ses propres outils d'évaluation : une opportunité de démontrer l'utilité sociale de ses programmes, d'évaluer le bien-être de ses professionnels et de ses publics, de s'affirmer comme partie prenante du bonheur collectif !

Pour la Fédération, l'intérêt de l'évaluation de l'utilité sociale est double :

- D'une part, **montrer que son cœur de métier n'est pas seulement la gestion d'équipements, mais qu'elle contribue à l'émancipation des publics et apporte une réelle utilité sociale sur ses territoires d'implantation.** Une utilité sociale que ne traduisent pas suffisamment les indicateurs sur lesquels elle doit traditionnellement rendre des comptes – chiffres de fréquentation des espaces, etc.

« Les indicateurs ne font pas que refléter le monde, ils le transforment ! L'évaluation est une façon de définir ce qui compte, avant de compter. »

Eléonore Lavoine,
doctorante chargée de recherche auprès de la Fédération Léo Lagrange pour la mesure de l'utilité sociale

- D'autre part, **faire de l'évaluation elle-même un levier d'émancipation, en y associant l'ensemble des personnes concernées** : professionnels, usagers, habitants... Une façon de rendre du pouvoir aux personnes pour définir ce qui importe dans leur vie, sans laisser cette question aux seuls experts.

C'est l'objet de l'expérimentation menée par Eléonore Lavoine autour des activités périscolaires à Nantes. La démarche a permis de créer un temps de rencontres et d'échanges où parents, enfants, animateurs, ont pu se réunir pour définir ensemble de ce que signifie bien vivre le temps périscolaire, bien vivre sur le territoire... Cette démarche a mis en lumière le fait que les activités périscolaires animées par des professionnels ne pouvaient pas se résumer à une simple garde d'enfants. Une expérimentation analogue a été menée pour évaluer l'utilité sociale des centres sociaux.

2. Notre vision des jeunesses

« Si le bonheur est un vaste sujet, la jeunesse ne l'est pas moins !

La même question se pose : de quelles jeunesseS parle-t-on ? Quelle vision de la jeunesse pour un mouvement de jeunesse qui n'est lui-même plus tout jeune ?

Tout comme la recherche d'une définition du bonheur, cette question a permis une vaste démarche réflexive au sein de la Fédération.

Nous avons interrogé nos capacités à faire circuler les savoirs entre les générations : pour transmettre et aiguiller (en laissant de la place aux anciens), mais aussi pour se remettre en question et continuer à innover (en faisant de la place aux nouvelles générations).

Nos échanges ont éclairé le fait que la jeunesse était une expérience universelle, fondatrice, que nous avons tous traversée et qui continue à nous constituer en tant qu'individu.

Nous avons évoqué ce drôle de paradoxe qui veut que la société soit imprégnée de valeurs et d'imaginaires liées à la jeunesse, au point que l'on puisse parler de « jeunisme », et que dans le même temps elle laisse si peu de place à la parole et à la participation de ses jeunes.

Nous avons partagé le constat qu'une politique en faveur de la jeunesse ne saurait se contenter de cibler une tranche d'âge, mais qu'elle devait agir sur des données structurelles de la société (le système économique, le modèle social...), et en direction de tous les âges - on connait désormais l'importance des 1000 premiers jours de vie dans la construction d'un individu.

Bref, nous avons voulu retenir une approche de la jeunesse plus large et plus complexe que la simple cohorte générationnelle.

Néanmoins, nous nous sommes attachés à comprendre plus spécifiquement la génération Z, celle des 16-25 ans, qui correspond à la catégorie retenue par les politiques publiques de jeunesse, en nous appuyant sur des études et sur des témoignages d'experts, et bien sûr sur la parole des jeunes et de nos professionnels sur le terrain.

L'une des conclusions que j'en retiens, c'est que la jeunesse tend un miroir intense à la société. Elle souligne et force certains des traits que l'on retrouve finalement dans toute la population, et qui disent beaucoup de ce que nous sommes, de notre époque. Mais elle n'est pas figée, pas encore déterminée, elle porte en elle l'espoir de l'évolution vers un avenir meilleur. »

Benjamin Mauduit,
responsable du plaidoyer et des relations extérieures

Défis communs, jeunesses plurielles

Une expérience universelle dans un contexte inédit

Toutes les générations sont confrontées au défi que constitue la transition de l'enfance vers l'âge adulte ; ce moment particulier d'intensité, de vulnérabilité et de transformations, où l'on fait son entrée dans la vie sociale, économique et politique, en franchissant plusieurs étapes déterminantes : choisir ses études, quitter le domicile familial, se former, prendre un emploi, voter pour la première fois...

Toutes les générations affrontent ces questions dans un contexte particulier, mais celui que connait la « génération Z » (16-25 ans) est particulièrement aigüe. Les jeunes ont vécu de plein fouet les grands « chocs » de ces dernières années, qui les ciblaient, les contraignaient ou les interpellaient directement : attentats de 2015, crise sanitaire du Covid-19, urgence climatique... Ils sont nés et ont grandi en même temps que des révolutions culturelles qui ont transformé les relations et les modes de vie : réseaux sociaux, #MeToo –, qui plus est dans un contexte économique continuellement difficile - crises successives, chômage, mutations de l'emploi, inflation...

51 %
des jeunes indiquent que la crise sanitaire a eu **un impact négatif sur leur moral**[2]

Ce contexte a favorisé **l'émergence de préoccupations nouvelles qui n'étaient pas formulées par les précédentes générations**, mais que les jeunes expriment désormais spontanément :

- L'importance de la **santé mentale** (éco-anxiété, réseaux sociaux, isolement lié au covid) ;
- Le poids des **problématiques économiques et sociales** et les anxiétés qu'elles génèrent : précarité des jeunes, des étudiants, « NEET », difficultés d'entrée sur le marché du travail...
- L'aspiration à **de nouvelles formes de participation, au service de nouvelles causes**, dans la cité, dans l'entreprise ; à trouver un équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

« La santé mentale des jeunes doit devenir une priorité. Depuis le covid, il y a eu une explosion des dépressions chez les jeunes et on ne le prend pas assez en compte. C'est terrible de commencer sa vie comme ça. »

Salomé, 25 ans, Dijon

« Désormais, les entreprises sont poussées à s'emparer de sujets qu'elles n'adressaient pas avant : des valeurs écologiques, démocratiques, d'égalité, la conciliation vie pro / vie perso. Ce sont les jeunes majoritairement qui poussent ces sujets et aiguillent les entreprises dans cette direction. Cette jeunesse est en train de bousculer les modes de travail traditionnels, dans un contexte économique où le rapport de force est favorable aux salariés. »

Olivier Vandard

[2] Une jeunesse plurielle - Enquête auprès des 18-24 ans – Enquête de l'Institut Montaigne réalisée au mois de septembre 2021 auprès de 8 000 jeunes Français

Face à ces défis, la jeunesse n'est pas un bloc monolithique, loin de là !

S'ils sont nés au même moment et grandissent avec la même « toile de fond », les jeunes ne représentent pas une catégorie sociologique homogène. Dans l'enquête « Une jeunesse plurielle »[3], Olivier Galland montre que le genre, le capital hérité, l'origine des parents engendrent des différenciations au sein de cette génération.

La situation géographique et sociale en particulier exerce une forte influence sur la capacité à se projeter dans l'avenir. Des sociologues comme Benoit Coquard[4], des romanciers tel Nicolas Mathieu[5] l'ont montré : quand on vit loin des lieux de décision, dans une famille qui connait des difficultés matérielles, on a moins accès aux opportunités et on est plus soumis à l'auto-censure.

« Le rapport à la mobilité n'est pas le même selon le niveau d'études ou l'endroit où on vit. Plus une personne est éduquée, plus elle est susceptible de voyager et de s'immerger dans d'autres cultures. On remarque aussi que les jeunes qui vivent à la campagne ont un plus fort attachement à leur territoire. »

Membre du panel, atelier « S'ouvrir au monde »

▪ Selon qu'ils vivent en milieu en zone rurale/périphérique, ou dans une grande ville, les jeunes appréhendent différemment l'orientation et les études[6] :

42 %

des jeunes des zones rurales disent ainsi « n'avoir pas eu suffisamment d'informations pour s'orienter » (contre 32 % de jeunes de l'agglomération).

48 %

des jeunes des petites villes disent qu'ils vont faire des études ambitieuses, contre 67 % des jeunes d'agglomération parisienne : un écart de 20 points !

21 %

des jeunes ruraux ont suivi des cours de soutien scolaire dans leur parcours, contre 42 % des jeunes vivant en agglomération parisienne.

« En milieu rural, les jeunes que j'accompagne ont un rapport à la sexualité différent de celui des jeunes urbains. Les fêtes de village, les cousinades, qui entrainent une certaine proximité, les blagues « potaches », les chansons paillardes... tout cela donne un certain rapport à la sexualité. »

Lucile, animatrice jeunesse à Salins-les-Bains

[3] Une jeunesse plurielle - Enquête auprès des 18-24 ans – Enquête de l'Institut Montaigne réalisée au mois de septembre 2021 auprès de 8 000 jeunes Français
[4] Benoit Coquard, Ceux qui restent, Faire sa vie dans les campagnes en déclin, Éditions La Découverte, 2019
[5] Nicolas Mathieu, Leurs enfants après eux, Actes Sud, 2018
[6] Étude réalisée en septembre 2019 par l'IFOP, la Fondation Jean Jaurès et Chemins d'avenir auprès de jeunes Français de 17 à 23 ans

Le clivage de genre, un clivage déterminant

Olivier Galland et Gérald Bronner notent qu'un clivage important se creuse au sein de la génération Z entre les femmes et les hommes, ces derniers étant bien plus conservateurs, tandis que ce sont les jeunes femmes qui impulsent aujourd'hui les évolutions sociétales et politiques – à l'image de #MeToo.

Illustration de ce clivage, **la sociologue Margot Déage note que le rapport à la « réputation » au collège est complètement inversé selon le sexe.** Pour les garçons, avoir « mauvaise réputation » est positif (être un caïd, un rebelle) ; pour les filles au contraire, une mauvaise réputation est négative, il faut prouver en permanence sa vertu. **Margot Déage relève néanmoins que ces clivages de genre sont modulés par le milieu social**. Ainsi la prise en compte de #MeToo est très différente dans les quartiers huppés (où elle est valorisée) et dans les collèges défavorisés (où elle est moins prégnante).

« On est mal compris en tant que jeunes. On est souvent stigmatisés comme des flemmards, des pleurnichards… Pour casser les préjugés envers la jeunesse, il faudrait plus d'échanges, de discussions entre les générations, comme on le fait dans le cadre de Plan Job à Nantes. »

Yousra, 18 ans, Nantes

Le facteur « âge » joue également : avoir 16 ans, 20 ans, 25 ans ou 30 ans, ce n'est pas la même chose. Certaines études[7] démontrent que c'est surtout à partir de 25 ans – âge qui correspond généralement à l'entrée sur le marché du travail - que les jeunes commencent à exprimer des difficultés et une anxiété marquée face à l'avenir.

Les jeunesses sont différentes, mais le fait de traverser des étapes similaires au même moment, dans un temps historique donné, renforcent leurs référents communs. Frédéric Dhabi, auteur *La Fracture, comment la jeunesse d'aujourd'hui fait sécession*, **note aussi que « la crise du Covid-19 a homogénéisé beaucoup de perceptions** ; les jeunes ont le sentiment d'avoir été sacrifiés, stigmatisés, qu'ils ont souffert psychiquement et dans leur vie affective. »

Clichés, paradoxes : des jeunesses insaisissables ?

Entre différences et traits communs, comment comprendre une génération souvent réduite à des idées reçues ?

Passant près de 5 heures par jour sur les réseaux sociaux[8], les jeunes seraient flemmards, incapables de se fixer, séduits par l'argent facile ou tentés par l'ultraviolence… Ces clichés, qui infusent les discours médiatiques, contribuent à nourrir incompréhension et défiance réciproques entre les générations, et donnent aux jeunes le sentiment que la société n'est pas bienveillante à leur égard.

---

[7] Comment va la vie ? OCDE 2021, *Enquête sur l'entrée dans la vie adulte*, Insee 2021.
[8] Étude pour Diplomeo et BDM menée entre mars et avril 2023, auprès de 2 312 Français âgés de 16 à 25 ans

Pourtant, quand on les observe et qu'on leur donne la parole, la réalité s'éloigne des clichés. Les jeunes ne sont pas forcément là où on les attend, mais ils ne sont pas non plus exempts de paradoxes.

Quelques exemples :

- **La stabilité et la recherche de sécurité sont des valeurs qu'ils plébiscitent :** contrairement à l'image de « bougistes » qu'on leur accole souvent, 30 % des jeunes s'imaginent rester au sein de la même entreprise.
- **Tout comme l'autorité :** la notion « d'autorité » recueille 62 % de connotations positives chez les jeunes (supérieure à l'ensemble des Français, 60 %). Il y a même 34 % de jeunes français qui adhèrent à l'idée que l'armée puisse diriger le pays[9] !
- **Leur rapport aux réseaux sociaux est ambivalent, entre affirmation de soi et isolement :** 1 jeune sur 2 estime que les réseaux sociaux permettent d'affirmer plus facilement ses différences. Mais 17 % d'entre eux déclarent que les photos qui y circulent provoquent chez eux des complexes voire un sentiment d'infériorité[10].
- **… tout comme l'est leur rapport au bonheur.** Le chiffre varie selon les études, mais les jeunes se disent globalement heureux. Et pourtant, ils n'ont jamais été autant anxieux face à l'avenir – un « paradoxe » que l'on retrouve cependant dans l'ensemble de la population, toutes générations confondues.

« Les jeunes ont payé le prix fort du covid, car en plus d'être isolés et précarisés à cause de la pandémie, ils ont souvent été stigmatisés pour avoir propagé le virus, notamment par leur participation à des événements sociaux. Des tensions ont émergé entre les différentes générations. »

Membre du panel,
atelier « Parcours d'autonomie »

« Les gens ont toujours ressenti le besoin de partager leurs expériences : on peut penser au journal d'Anne Frank ou plus récemment aux podcasts. C'est positif que les jeunes utilisent les médias sociaux comme moyen d'exprimer et de témoigner de ce qu'ils vivent, en particulier dans des situations difficiles. »

Membre du panel,
atelier « S'ouvrir au monde »

82 %
des jeunes Français se disent heureux.

17 %
d'entre eux se disent même très heureux[11].

mais seul 1 jeune sur 2 est optimiste face à l'avenir et près d'1 adolescent sur 2 est concerné par des symptômes dépressifs[12].

« Les jeunes peuvent avoir le sentiment que s'ils ne reçoivent pas de « likes » ni de commentaires, ils n'existent pas ou ne sont pas importants. »

Membre du panel,
atelier « S'ouvrir au monde »

[9] Frédéric Dabi, La Fracture, comment la jeunesse fait sécession, éditions les Arènes, septembre 2021.
[10] Enquête BVA pour la Fondation Jean-Jaurès, réalisée par Internet du 14 au 25 septembre 2023. 1005 jeunes de 18 à 25 ans ont répondu à l'enquête.
[11] Une jeunesse plurielle - Enquête auprès des 18-24 ans – Enquête de l'Institut Montaigne réalisée au mois de septembre 2021 auprès de 8 000 jeunes Français
[12] Étude Ipsos- Notre avenir à tous 2022

« Il y a plein de jeunes qui sont absolument paralysés par une anxiété qui ne leur donne pas envie de se projeter dans l'avenir et certainement pas de reproduire la société telle qu'elle est. On doit au contraire leur donner la possibilité de se lancer dans l'avenir avec optimisme en se disant qu'ils peuvent faire une différence et construire le monde autrement, qu'ils ont un rôle important à jouer. »

Frédérique Alexandre-Bailly,
directrice générale de l'ONISEP

▪ Comprendre une jeunesse « heureuse mais anxieuse » : les jeunes entre peur de l'avenir, refuge dans la sphère privée et élan vers le collectif

Crises inégalités et absence de seconde chance : une vision anxiogène de l'avenir

Le contexte dans lequel ils grandissent est une source d'angoisses pour les jeunes. On parle beaucoup d' « éco-anxiété » : plus d'un jeune français sur deux âgé de 16 à 25 ans se dit « très » ou « extrêmement inquiets » du changement climatique[13].

Mais c'est sans doute l'injonction à se « responsabiliser » et à « s'intégrer » rapidement, dans une société qui leur en donne finalement peu les moyens, qui pèse le plus sur la confiance dans l'avenir.

La sociologue Cécile Van de Velde relève trois schémas culturels qui déterminent le rapport à l'autonomie des jeunes :

- Les pays du nord de l'Europe valorisent et favorisent l'autonomie. Des politiques publiques ambitieuses contribuent à faire de la jeunesse le temps de l'expérimentation ; on peut tenter, commettre des erreurs, changer de voie, tout en étant sécurisé financièrement.

- Dans les pays du sud de l'Europe, il n'y a pas de discours enjoignant les jeunes à être autonomes rapidement ; les solidarités familiales jouent à plein, jusqu'à ce que les jeunes aient suffisamment de ressources pour s'installer.

- **La France a un modèle hybride qui crée une situation particulièrement inconfortable pour les jeunes : la société fait peser sur eux une exigence libérale (« prends toi en charge »), mais dans les faits, ils sont obligés de vivre sous la dépendance étroite de leur famille, car les politiques publiques y sont largement adossées.**

“

Les parcours sont de plus en plus personnalisés, le destin de chacun repose de plus en plus sur ses propres épaules. Quid du droit à l'erreur ? »

Membre du panel,
atelier « Parcours d'autonomie »

On a beaucoup de poids sur les épaules, d'injonctions… Il faut réussir à l'école sinon c'est foutu. J'aimerais qu'on nous dise qu'on peut avoir un parcours non linéaire et réussir dans la vie. »

Marine, 22 ans, Nantes

Une société où l'autonomie est vécue comme une injonction institutionnelle peut avoir des conséquences lourdes pour les jeunes, renforcer leur sentiment de solitude. »

Membre du panel,
atelier « Parcours d'autonomie »

[13] Etude parue dans The Lancet Planetary Health en 2021

D'autant que les jeunes n'ont pas « droit à l'erreur », à cause du poids considérable du diplôme dans les parcours professionnels. À un âge où il est si difficile de se connaitre et de savoir ce que l'on veut, il est pourtant indispensable de faire les bons choix d'orientation, car en cas « d'erreur », il sera difficile voire impossible de bifurquer vers une autre voie.

Dans leur essai *L'École peut-elle sauver la démocratie*[14], François Dubet et Marie Duru-Bellat notent qu'un jeune qui rate sa scolarité à 15 ans va le porter toute sa vie ; **la France est l'un des pays où le lien entre les diplômes et les emplois est le plus étroit.**

Cette situation exacerbe les inégalités de départ. Quand on vient d'une famille modeste ou d'un territoire enclavé, on a moins facilement accès à l'information, ni la capacité financière de faire « les bonnes études ». D'autant que le mimétisme est très fort dans les choix d'orientation : 27 % des jeunes de 17 à 23 ans indiquent qu'ils vont suivre la même formation ou la même orientation professionnelle qu'un membre de leur famille[15].

En verrouillant les trajectoires personnelles si vite, on renforce les inégalités héritées et on fait peser une angoisse forte sur la jeunesse.

41 %
des jeunes disent également rencontrer des difficultés dans le cadre de leurs études.

28%
s'estiment insatisfaits de leur orientation scolaire[16].

« Quand on interroge les jeunes, ils confirment que ce sont d'abord les familles qui les accompagnent dans les choix d'orientation, avec tous les biais que cela peut comporter. »

Frédérique Alexandre-Bailly,
directrice générale de l'ONISEP

« En France, le maître mot, c'est le diplôme. Aujourd'hui, on est identifié, considéré, employé, recruté sur la notion de diplôme. »

Olivier Vandard,
directeur adjoint éducation, jeunesse et formation professionnelle au SGPI

On a tellement de pression sur les épaules… Très jeune, on doit déjà savoir ce qu'on veut faire de notre vie, on nous dit qu'il faut absolument réussir nos études et obtenir les bons diplômes, sinon on ratera notre vie ! »

Salomé, 25 ans, Dijon

« Il faut renforcer l'égalité des chances, construire des passerelles offrant des deuxièmes et des troisièmes chances tout au long de la vie, permettre l'expérimentation et le droit à l'erreur pour dégager les jeunes de cette « urgence à s'insérer », pour leur laisser le temps de trouver leur place. »

Membre du panel,
atelier « S'ouvrir au monde »

[14] Seuil, 2020
[15] Étude réalisée en septembre 2019 par l'IFOP, la Fondation Jean Jaurès et Chemins d'avenir auprès de jeunes Français de 17 à 23 ans
[16] Une jeunesse plurielle - Enquête auprès des 18-24 ans – Enquête de l'Institut Montaigne réalisée au mois de septembre 2021 auprès de 8 000 jeunes Français

« Le bonheur pour moi, c'est la sérénité. »

Nouh, 15 ans, Marseille

« Le bonheur, c'est être avec les autres. »

Antoine, 22 ans, Dijon

Famille, amis, stabilité : les jeunes tentés par un repli sur la sphère privée ?

Peut-être à cause de cette angoisse face à l'avenir, les jeunes sont nombreux à se tourner vers la sphère intime et à plébisciter des valeurs que l'on pourrait juger « traditionnelles ».

La « famille » figure ainsi en première place de leurs mots préférés. C'est ce que relève l'enquête Nouvelle Vague 2021 de l'IFOP qui note au passage une évolution majeure : jusqu'alors, la famille était le lieu du conflit, elle est devenue le lieu de la protection, du refuge.

Les jeunes associent le bonheur à la famille, aux amis… au cercle proche. Olivier Galland le note : plus encore que la situation matérielle (même si celle-ci l'influence fortement), c'est la qualité des relations sociales qui détermine le plus fortement le rapport au bonheur.

Les aspirations des jeunes peuvent sembler contre-intuitives avec la représentation festive et aventureuse que l'on se fait de cette période de la vie ; **enracinement, sérénité, recherche de sécurité, et stabilité sont pourtant des valeurs qu'ils plébiscitent, de même que la volonté de ralentir et d'avoir plus de temps.**

Ces attentes s'expriment dans toutes les sphères de leur vie :

- **Dans le travail, où ils privilégient la recherche d'épanouissement et la stabilité[17] :**
  - 37 % des jeunes rêvent de rejoindre une entreprise locale, bien loin devant la start-up (23 %) et l'entreprise du CAC 40 (14 %).
  - 30 % des jeunes s'imaginent rester au sein de la même entreprise (2 points de plus qu'en 2021).
  - 29 % des jeunes considèrent qu'un management basé sur l'autonomie et la confiance est ce qui manque aujourd'hui le plus dans l'entreprise.

- **Dans le cadre de vie, où ils recherchent du calme, et de la sécurité face à l'avenir :**
  - 48 % des jeunes aimeraient vivre à proximité de la nature (mer, montagne, campagne), contre 20 % qui souhaiteraient vivre dans une grande agglomération comme Paris, Lyon ou Marseille.
  - 59 % des jeunes aimeraient dans les années à venir être propriétaires de leur maison individuelle, condition et critère de sécurité et de stabilité.
  - 60 % d'entre eux pensent régulièrement à l'épargne qu'ils souhaitent constituer.

Pour cette génération aussi, le rapport au temps est un enjeu crucial. Les jeunes sont nombreux à exprimer la volonté de sortir de l'aliénation des réseaux sociaux, qui entrave le plein usage du temps libre, et donc la possibilité d'être heureux.

La tentation d'un repli sur la sphère privée est une tendance qu'on observe dans l'ensemble de la population. Mais elle interroge tout particulièrement quand elle concerne la jeunesse, tant il est important, à cette période de la vie, de s'ouvrir aux autres et à l'altérité, d'élargir ses horizons et de se construire en tant que citoyen.

[17] Les jeunes et l'entreprise : enquête menée en décembre 2021 par la Fondation Jean Jaurès et la Macif auprès de 1000 Français âgés de 18 à 24 ans

Solitude et fragilités : l'impact du Covid, mais pas que…

Ces aspirations à un "bonheur simple" s'accompagnent aussi d'un fort sentiment de solitude et de situations de fragilité.

Romina Boarini, responsable de la mesure du bien-être à l'OCDE, explique que le fort sentiment de solitude exprimé par les jeunes est un phénomène nouveau, qui concernait auparavant surtout les personnes âgées. Lié notamment à la place prise par le numérique, ce sentiment a pris de l'ampleur depuis le Covid-19. Conjugué à la pression ressentie vis à vis de l'orientation, il contribue à expliquer de moindres niveaux de bien-être chez les jeunes.

La Fondation Jean Jaurès note que le Covid-19 a révélé et accéléré une situation de fragilité psychique, mais aussi physique, dans toute la population mais plus marquée chez la jeunesse[18] :

- **28 % des 18-24 ans indiquent faire moins de sport par rapport à ce qu'ils faisaient avant le Covid**, avec le risque d'aggraver une situation déjà préoccupante : les jeunes Français ne pratiquent pas suffisamment d'activité physique, au point d'avoir perdu, depuis les années 1990, un quart de leurs capacités pulmonaires.
- **Depuis la crise sanitaire, 40 % des 25-34 ans disent ne pas se sentir suffisamment solides mentalement pour tout affronter dans leur vie quotidienne** (31 % des Français).
- **20 % des 25-34 ans disent avoir davantage envie de pleurer depuis la crise sanitaire** (14 % des Français).
- 85 % des 25-34 ans ont une image positive du « lit » (74 % des Français). Il en est de même pour le canapé : 72 % ont avoir une image positive de ce mot (59 % des Français).

[18] https://www.jean-jaures.org/publication/grosse-fatigue-et-epidemie-de-flemme-quand-une-partie-des-francais-a-mis-les-pouces/

« Tous les jeunes ont des ambitions, mais ils manquent de temps et d'argent pour les mettre en œuvre. On aimerait récupérer la maitrise de notre temps. Dans les autres pays, les programmes scolaires sont aménagés pour laisser de la place aux activités extrascolaires, au temps libre. Ici en France, les journées de cours sont tellement chargées qu'on n'a pas assez de temps, ça génère de l'anxiété, un manque de sommeil. J'aimerais monter plein de projets, mais je n'ai pas le temps. »

Nesrine, 18 ans, Feyzin

« Il faut nous donner plus de temps pour les devoirs, les interactions avec les autres, les activités sportives, les engagements associatifs. Les étudiants n'ont pas le temps de mener leurs projets, ils sont trop fatigués. Et quand on est fatigués, on perd le peu de temps qui nous reste à trainer sur son téléphone. »

Ashref, 17 ans, Feyzin

Les jeunesses et la participation citoyenne : méfiance et désintérêt, ou renouvellement des formes d'engagement ?

Les taux de participation aux différentes élections le prouvent : **l'abstentionnisme** progresse partout, et en particulier chez les jeunes.

> « Comme une partie de la population, les jeunes ne voient pas la politique comme étant pertinente pour eux, ou comme ayant un impact direct sur leur vie. Ils ont le sentiment que les élections ne changent rien à la vie quotidienne, que les jeux sont déjà faits. »
>
> **Membre du panel, atelier « Fabrique du citoyen »**

Le désintérêt et la méfiance à l'égard du personnel politique semblent expliquer cette situation. 63% des jeunes jugent que les responsables politiques préparent mal l'avenir. On peut noter que c'est moins que le reste de la population (78 %), mais cette perception négative reste néanmoins très importante. 42 % des jeunes déclarent ne se sentir proches d'aucun parti (contre 36 % des Français dans leur ensemble). On doit toutefois constater l'attraction qu'exerce sur une partie d'entre eux le Rassemblement national (17 %, comme le reste de la population).

> Ce que veulent les jeunes, c'est pouvoir s'exprimer et être entendus, c'est-à-dire pouvoir agir et voir le résultat de leur action. »
>
> **Véronique Bordes,** chercheuse et professeure en sciences de l'éducation et de la formation

La désaffiliation aux formes traditionnelles d'engagement se constate aussi vis-à-vis des syndicats et des associations.

Pourtant, il ne faudrait pas en conclure que cette génération ne se préoccupe pas des questions sociétales, au contraire. **Anne Muxel, auteur notamment de *Politiquement jeune*[19], note que les jeunes ne sont pas apolitiques ou dépolitisés ; ils s'intéressent et s'engagent en politique autrement.**

En effet, les principaux leviers de l'engagement des jeunes diffèrent de ceux de leurs ainés. Ce sont principalement :

- **La proximité :** les jeunes s'engagent pour des causes qu'ils connaissent et maitrisent bien.
- **L'efficacité perçue** : ils s'engagent pour des résultats concrets plutôt que pour des idéaux.
- **La capacité à se raconter :** ils intègrent une dimension de storytelling à leur engagement, veulent mettre en récit leurs actions.

[19] Éditions de l'Aube / Fondation Jean-Jaurès, 2018

▪ Par conséquent, de nouvelles causes sociétales[20] mobilisent les jeunes , notamment :

57 %
les violences sexuelles et sexiste

56 %
le bien-être animal

55 %
le changement climatique

52 %
les discriminations liées à l'apparence ou au handicap

▪ Les modalités de leur engagement sont moins conventionnelles, plus individuelles… moins engageantes ?

55 %
des jeunes de 18 à 24 ans **se disent engagés.**

34 %
disent s'engager en donnant leur **avis sur les réseaux sociaux.**

51 %
disent s'engager en **boycottant une marque** par exemple.

[20] Enquête réalisée par BVA Xsight pour l'Institut de l'engagement en décembre 2022 sur 800 jeunes de 18 à 24 ans

« On nous critique beaucoup en faisant de nous des individualistes, mais c'est la jeunesse qui a porté les différentes marches pour le climat. »

Baptiste, 21 ans, Paris

« De nombreux jeunes peuvent être activement engagés dans des mouvements sociaux ou des causes (comme Greenpeace ou Extinction Rébellion), mais cela ne se traduit pas nécessairement par un engagement électoral. »

Membre du panel, atelier « Fabrique du citoyen »

Plus généralement, les jeunes expriment une recherche de sens dans tous les aspects de leur vie, à l'égard de leur travail notamment. Ainsi, 38 % des jeunes pensent que le rôle de l'entreprise est d'être utile pour la société, et 37 % que l'environnement est le sujet principal d'engagement de l'entreprise[21].

Mais – comme pour les autres générations - des tensions peuvent apparaitre entre cette recherche de sens et les préoccupations matérielles, qui restent très importantes aux yeux des jeunes :

- Ainsi, **le fait d'avoir un poste bien payé demeure la principale attente des jeunes vis-à-vis de leur travail** (43 %, devant le fait d'exercer une activité intéressante, 32 %).
- **On peut retrouver les mêmes tensions vis-à-vis de la consommation** ; malgré la montée des préoccupations environnementales, les jeunes ne se sont pas détournés du modèle de la fast fashion, illustré par l'essor de l'enseigne Shein notamment.

Enfin, et c'est sans doute le plus important, malgré tout ce qui peut être dit sur la montée de l'individualisme au sein de cette génération, **le collectif a encore du sens pour eux : ils jugent que si l'époque manque de quelque chose, c'est d'abord de solidarité (pour 54 % des jeunes)**, loin devant de l'optimisme (27 %), la joie (25 %), le sens de l'effort et du sacrifice (22 %) ou la liberté (21 %)[22].

Dès lors, quels débouchés offrir à cette soif de sens ? Comment éduquer les jeunes à la citoyenneté dans un contexte de désenchantement et de défiance ? Comment prendre en compte les nouvelles formes de l'engagement tout en aidant à structurer des démarches collectives, durables et émancipatrices ?

« L'école joue un rôle central dans la formation des citoyens. L'éducation à la citoyenneté doit trouver un équilibre entre l'horizontalité (donner la parole aux élèves) et la verticalité (transmission des savoirs) pour éviter une perte de repères. Malheureusement, en France, elle est souvent sujette à des changements de politique éducative. Mais susciter l'engagement citoyen dépend aussi d'un effort collectif plus global impliquant les familles, les institutions et la jeunesse elle-même. Le renouvellement du sens démocratique est au cœur de cette question. »

Céline Chauvigné, maitre de conférences à Nantes

[21] Les jeunes et l'entreprise : enquête menée en décembre 2021 par la Fondation Jean Jaurès et la Macif auprès de 1000 Français âgés de 18 à 24 ans

[22] *Idem*

Illustration Hélène Pouille

“

Oui, la place de la jeunesse dans la société est au premier rang des combats du 21ème siècle. Elle porte l'espérance de bâtir un monde meilleur et solidaire. »

léo lagrange
FÉDÉRATION

150 rue des Poissonniers
75883 PARIS CEDEX 18
accueil.fll@leolagrange.org

leolagrange.org